



Assemblée générale ordinaire 2024

14 juin 2025
Saint Loup

Ordre du jour

- *Accueil*

- **Rapport moral** Christiane LOUVETON, Présidente

- **Rapport financier** Nathalie DATIN, Trésorière
Rapport du Commissaire aux comptes, Implied Thanh H. SAIMOND

- **Rapport d'activité** Michèle BERTHIER, Secrétaire, & Equipe salariée

- **Elections pour le renouvellement du Conseil d'administration**

- **Montants de l'adhésion et de l'appel à subvention auprès des collectivités locales**

- **Questions diverses**

- *Verre de l'amitié*

Rapport moral

Christiane LOUVETON, Présidente du CEN Allier



Rapport moral - Christiane LOUVETON, Présidente du CEN Allier 1/3

La préservation de la biodiversité ne se fait pas dans l'urgence. Il nous faut agir sur un temps long. C'est pourquoi nos missions s'inscrivent dans la durée.

Les actions réalisées en faveur de notre patrimoine naturel se révèlent être bénéfiques pour d'autres enjeux importants du territoire comme, à titre d'exemples :

La protection de la ressource en eau, la régulation du cycle de l'eau et la réduction des risques d'inondation, à travers nos précieuses nappes alluviales associées à l'Allier et la Loire, et nos zones humides

Le stockage du carbone, notamment dans nos vieilles forêts

La préservation de nos sols

Le maintien d'une activité agricole de proximité à travers le pâturage sur une grande partie de nos sites en partenariat avec des éleveurs locaux

La contribution au maintien d'un cadre de vie agréable et donc au bien-être des habitants

Ainsi, depuis plus d'une trentaine d'années le CEN Allier propose des actions basées sur la compréhension du fonctionnement de nos milieux naturels et les services « écosystémiques » qu'ils rendent à la société et qui doivent permettre d'atténuer les conséquences du changement climatique. Ce dérèglement climatique, nous le percevons malheureusement déjà aujourd'hui, que ce soit par la montée des températures, les sécheresses répétitives, la pluviométrie brutale ou les vents violents voire les épisodes de grêle dévastateurs. Cela crée pour chacun d'entre nous un sentiment d'anxiété.

Notre rôle n'est pas de faire peur, mais d'accompagner la prise de conscience de l'évolution attendue de ces phénomènes et de travailler avec tous les partenaires et acteurs pour trouver des solutions d'adaptation qui respectent la biodiversité et en font un allié. Donner de l'espace à nos milieux naturels, ne pas les impacter voire les restaurer est un gage d'adaptation et assure le maintien de tous les services qu'ils rendent à notre société.

Rapport moral - Christiane LOUVETON, Présidente du CEN Allier 2/3

Ainsi, le CEN propose de nombreux projets pour agir concrètement sur l'ensemble du département de l'Allier et ses pourtours immédiats, initiés et mis en œuvre par l'équipe salariée, enrichis du regard des administrateurs pour renforcer leurs pertinences en lien avec les autres acteurs et habitants.

Si notre rôle d'expertise technique et scientifique, notre capacité de dialogue et de concertation, la pertinence de nos actions, sont de plus en plus reconnus, que ce soit par l'Etat, l'Agence de l'eau, l'OFB, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou les intercommunalités, nous sommes obligés de faire l'amère constat que les financements ne suivent pas. Il n'a jamais été aussi complexe pour le CEN de mobiliser les financements publics, souvent multiples pour un même projet, malgré le fait que la lutte contre l'effondrement de la biodiversité soit aujourd'hui reconnue par la société et les institutions comme une priorité. Le désengagement des financements publics s'explique en partie par une réduction des moyens disponibles, notamment pour les collectivités, mais également par un manque de souhait politique si l'on compare à d'autres territoires.

Nous savons aujourd'hui qu'il nous faut réinventer notre modèle de financement pour compléter ces financements publics en se rapprochant notamment des entreprises, elles-mêmes intéressées pour contribuer à la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau, du stockage carbone et du cadre de vie.

Nous partageons ses réflexions avec le réseau national des CEN et en particulier les 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes dont fait partie le CEN Allier.

Cependant, cette transition nécessite du temps pour apprendre à articuler nos modes de fonctionnement et proposer des partenariats pertinents avec les entreprises. C'est dans cet esprit que le CEN Allier s'est notamment rapproché de la CCI de l'Allier depuis fin 2024.

Rapport moral - Christiane LOUVETON, Présidente du CEN Allier 3/3

Malgré cette raréfaction des financements publics, nous pouvons nous réjouir de la confiance renouvelée au CEN Allier pour la poursuite de l'animation de sites Natura 2000. Nous assurons cette mission depuis le début des années 2000, jusqu'alors pour le compte de l'Etat que je tiens à remercier, et désormais, depuis le transfert de compétence, en coopération avec la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a souhaité étendre cette mission à 13 sites Natura 2000, dont 6 nouveaux, et la région Bourgogne-Franche-Comté pour le site Natura 2000 Val de Loire Bocager à cheval entre Allier et Saône-et-Loire.

Comme indiqué dans l'édito que vous avez pu lire dans notre nouvelle Lisette, nous fêterons avec vous lors du pot de l'amitié à l'issue de cette assemblée générale, de nombreux anniversaires :

Les 25 ans d'engagement sur Natura 2000

Les 10 ans de la Réserve naturelle régionale du Val de Loire Bourbonnais

Les 10 ans de la première édition du livre « Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage », vendu à 4000 exemplaires

Ce livre, consacré à notre belle rivière Allier, au bord de laquelle nous nous sommes baladés ce matin, va faire l'objet d'une réédition augmentée pour Noël, étendu jusqu'au Bec d'Allier, avec de nouvelles cartes magnifiques et un focus sur les multiples atouts de sa préservation dans le contexte du changement climatique. Vous pouvez nous aider à financer les frais de réédition en participant dès à présent à l'appel à souscription et en nous aidant à diffuser l'information.

La nature rend de nombreux services aux espèces vivantes et notamment à l'humain, la biodiversité a de multiples fonctions pour l'homme. Le bon sens et les actions réfléchies sont des réponses citoyennes possibles. Demain se protège aujourd'hui, grâce à votre soutien.

Je terminerais en remerciant tous ceux qui soutiennent et contribuent à nos actions : les membres actifs de notre association (administrateurs, salariés), les adhérents, les partenaires techniques sur CEN et bien sûr les partenaires financiers, en particulier les 8 intercommunalités et la centaine de communes bourbonnaises partenaires du CEN,

Vote pour l'approbation du Rapport moral

⇒ Approbation à l'unanimité



Rapport financier

Nathalie DATIN, Trésorière



Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Produits 2024 : 1 312 660 €

Produits	2024	2023
Ventes de p. finis, prestations services	208 860 €	331 888 €
Marchandises	415 €	458 €
Prestations de services	197 315 €	321 519 €
Produits des activités annexes	11 130 €	9 910 €
Production Immobilisée	79 903 €	69 173 €
Subventions d'exploitation	710 291 €	615 874 €
Subvention de fonctionnement	6 928 €	8 662 €
Subventions sur Projets	703 363 €	607 213 €
Autres produits de gestion courante	27 707 €	10 384 €
Reprise/prov. & transfert de charges	19 578 €	65 558 €
Report des ressources non utilisées	200 871 €	272 597 €
TOTAL DES PRODUITS Exploitations	1 247 209 €	1 365 475 €
TOTAL PRODUITS Financiers et except.	65 450 €	99 802 €
TOTAL PRODUITS	1 312 660 €	1 465 277 €

• Baisse des prestations

- Changement de statut de la quasi-totalité des missions d'animation Natura 2000, historiquement prestations pour l'Etat, désormais convention coopération avec la Région AuRA => montant basculé en subventions sur projets
- Année avec moins de grosses interventions sur les mesures compensatoires

• Augmentation des subventions sur projets

- Changement de statut de la quasi-totalité des missions d'animation Natura 2000
- Nouveaux projets avec notamment soutien des fondations Le Pal Nature et Fondation du Patrimoine.

• Subventions pluriannuelles attribuées avant 2024 : Utilisation de la part 2024

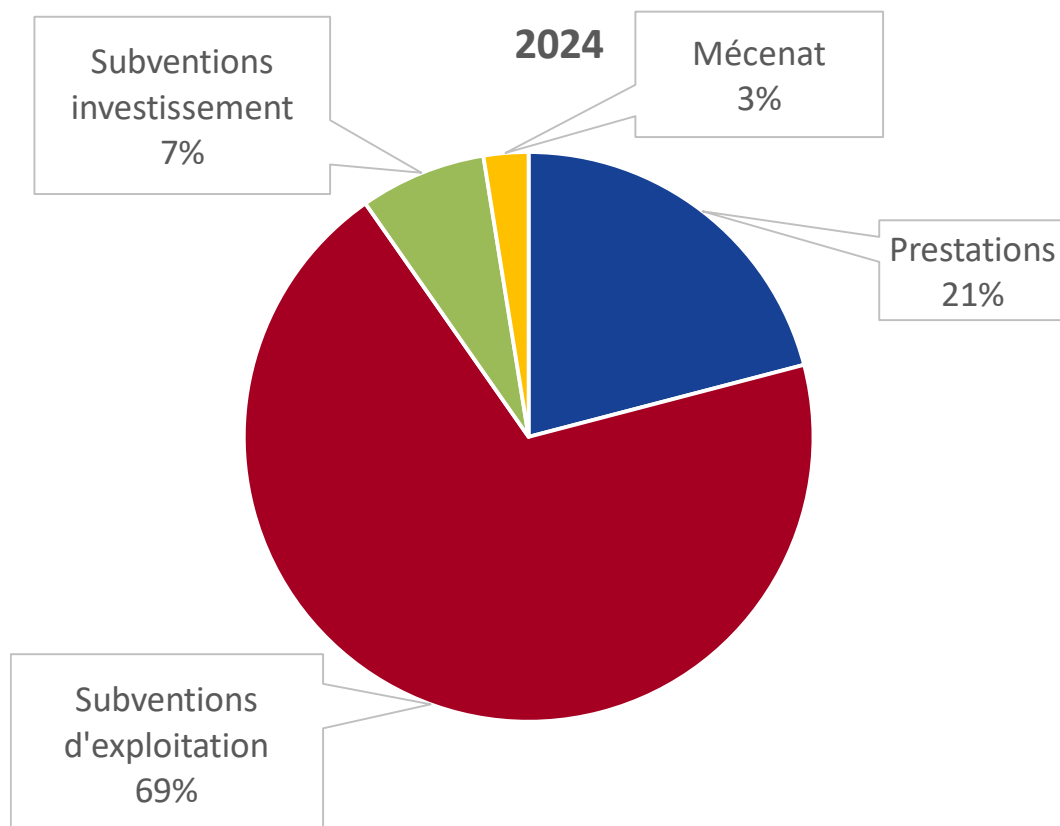
- **Traitement des reprises de subventions d'investissement** (Réduction de l'attribution de subv d'investissement par la Région en 2023)

⇒ Montant global de l'activité stable

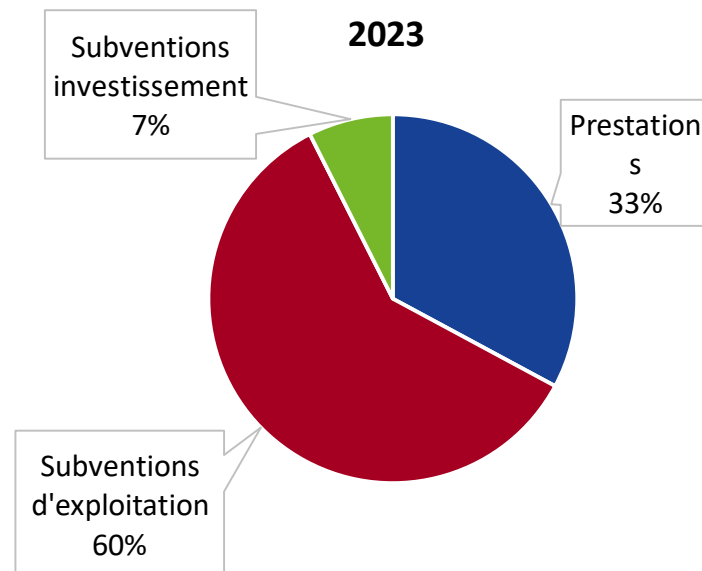
Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Nature des produits consommés



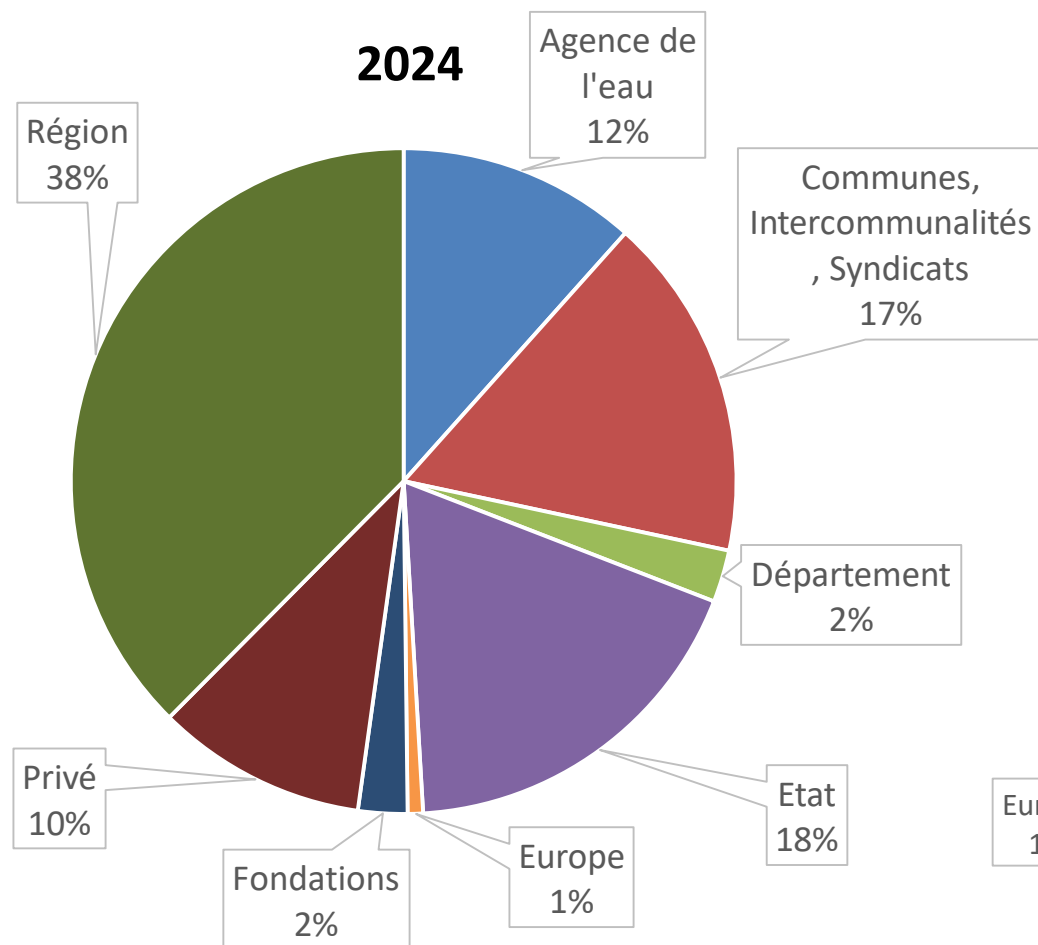
- **Augmentation de la part des subventions d'exploitation**
- **Baisse de la part de prestations**
- **Progression du Mécénat** (Fondation Le Pal, LPEV, Vicat)



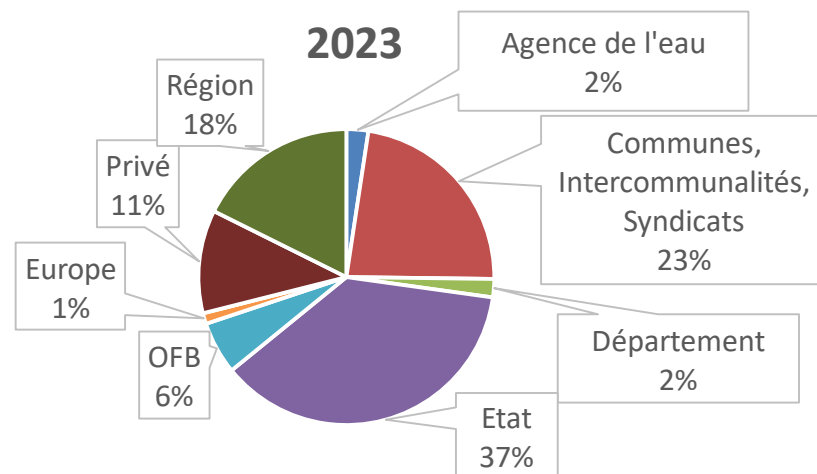
Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Origine des financements consommés



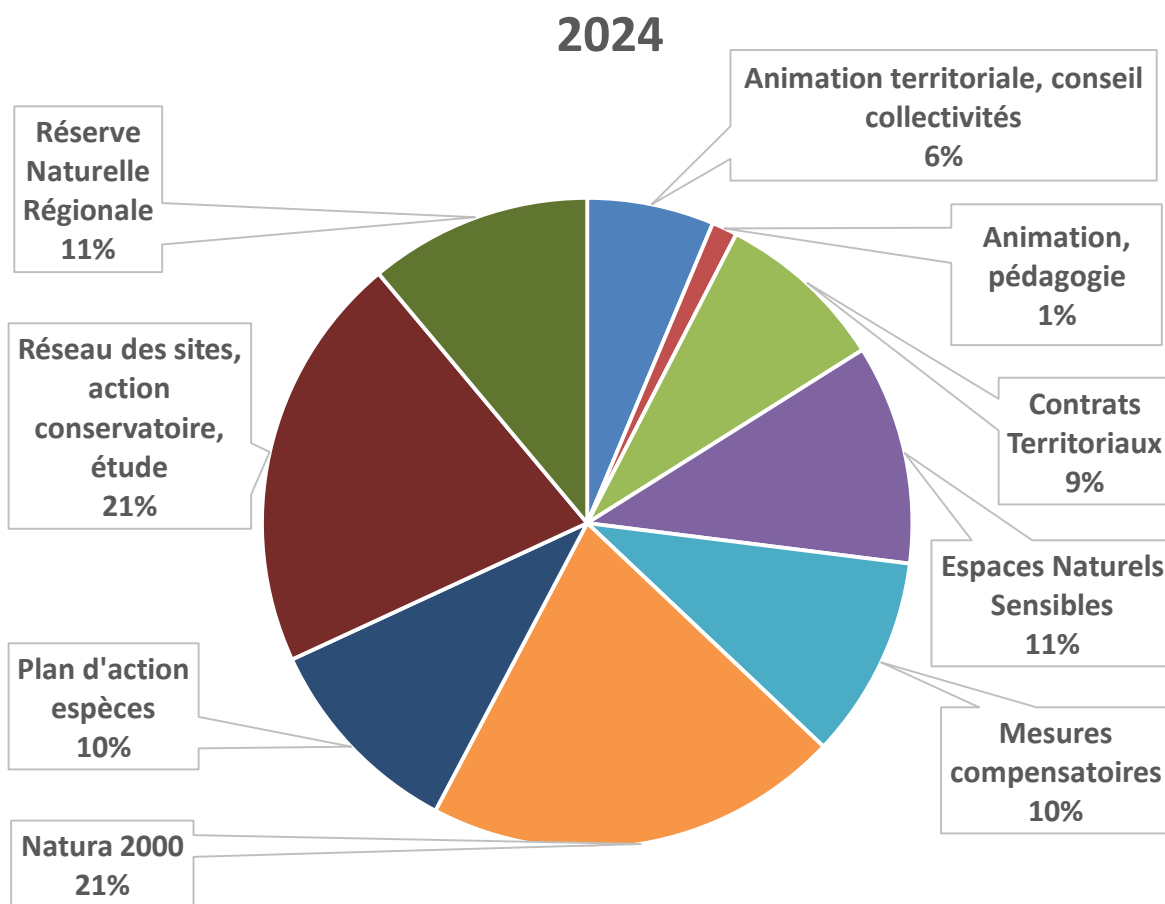
- **Augmentation de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes / Diminution de la part de l'Etat** liées au transfert de portage de Natura 2000 de l'Etat à la Région
- **Augmentation de la part de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** : déploiement d'actions dans le cadre de contrats territoriaux
- **Nouveaux financements de Fondations** (Le Pal Nature, Fondation du Patrimoine)
- **Fin de programmes financés par OFB** (Atlas de la biodiversité intercommunale et Aire terrestre éducative)



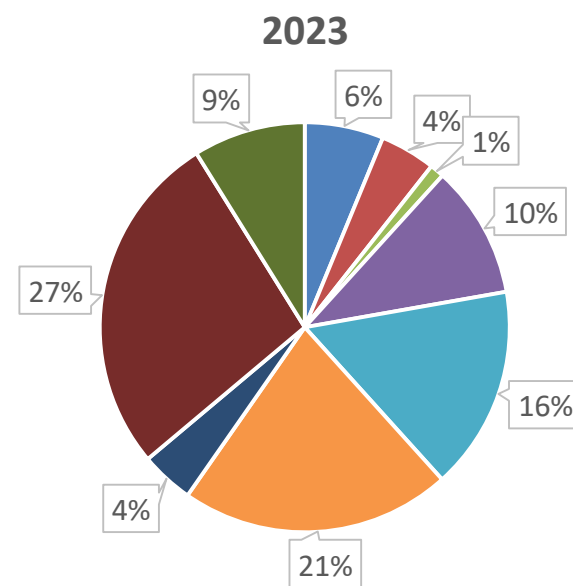
Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Nature des actions



➤ **Relative stabilité de la répartition budgétaire entre grands types d'actions**



Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Charges 2024 : 1 353 123 €

Charges	2024	2023
Achats matière première	13 521 €	14 707 €
Autres achats	14 200 €	22 704 €
Délégations - sous-traitance	112 283 €	133 019 €
Locations mobilières et immob	23 625 €	25 039 €
Maintenance, assurance et divers	32 253 €	34 834 €
Autres services extérieurs	42 731 €	45 632 €
Impôts et taxes, versements assimilés	37 320 €	31 251 €
Charges de personnel	759 446 €	662 849 €
Salaires et traitements	554 695 €	496 130 €
Charges sociales	204 751 €	166 719 €
Autres charges gestion cour.	6 519 €	31 877 €
Dotation d'exploitation	321 032 €	430 336 €
Dotations aux amortissements	97 880 €	128 970 €
Dotations aux provisions	0 €	0 €
Engagemts à réaliser/subv (fonds dédiés)	212 325 €	301 366 €
TOTAL CHARGES Exploitations	1 352 103 €	1 432 249 €
TOTAL CHARGES Financiers et except.	1 020 €	6 479 €
TOTAL CHARGES	1 353 123 €	1 438 728 €

- **Travaux sur sites moindres en 2024**
(plants pour haies, clôtures, aménagements...)
- **Augmentation des charges de personnel**
Revalorisation cadrée par convention collective
+ Nouvelles embauches, retard de mise en œuvre de certains projets en raison des difficultés importantes et croissantes à mobiliser les financements publics
+ réaménagement des locaux
- **Fonds dédiés = Part des Subventions pluriannuelles attribuées en 2024 à mettre en œuvre (et recevoir) sur les années futures**

Rapport financier 2024

Compte de résultat

• Nature des charges consommées

Dotations exploitation
9%

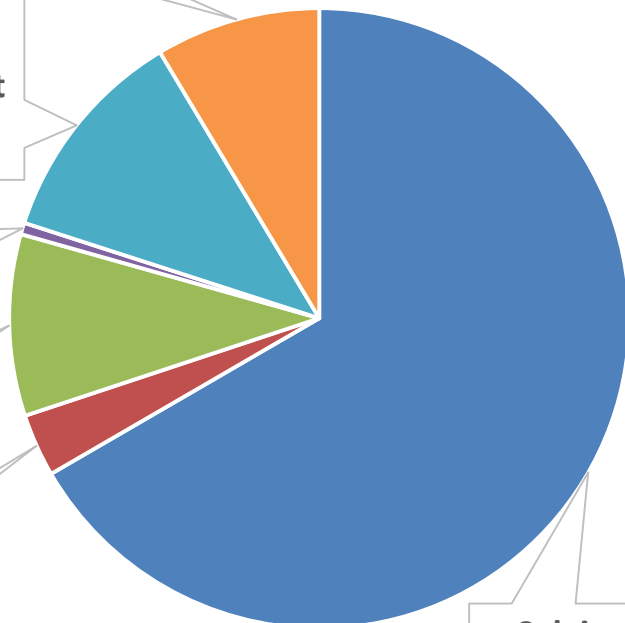
**Frais
fonctionnement**
11%

**Matériaux
régie**
1%

**Prestations
extérieures**
9%

**Impôts et
taxes**
3%

2024



**Salaires et
charges de
personnel**
67%

- Part des frais de personnel plus importante, renforcée par moins de prestations extérieures (travaux, études)

Dotations exploitation
11%

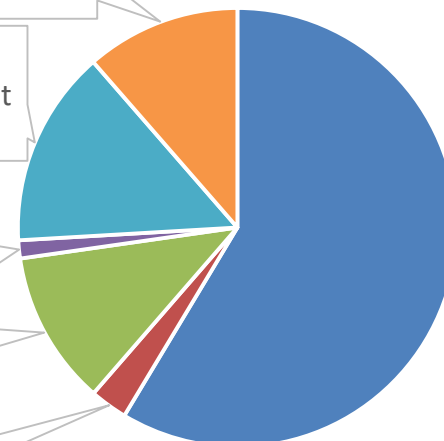
**Frais
fonctionnement**
15%

**Matériaux
régie**
1%

**Prestations
extérieures**
11%

**Impôts et
taxes**
3%

2023



**Salaires et
charges de
personnel**
59%

Assemblée générale ordinaire 2024 – 14 juin 2025 Saint Loup

Rapport financier 2024

Compte de résultat

Produits	2024
Ventes de p. finis, prestations services	208 860 €
Marchandises	415 €
Prestations de services	197 315 €
Produits des activités annexes	11 130 €
Production stocké	0 €
Production Immobilisée	79 903 €
Subventions d'exploitation	710 291 €
Subvention de fonctionnement	6 928 €
Projets	703 363 €
Autres produits de gestion courante	27 707 €
Reprise/prov. & transfert de charges	19 578 €
Report des ressources non utilisées	200 871 €
TOTAL DES PRODUITS Exploitations	1 247 209 €
TOTAL DES PRODUITS Financiers et except.	65 450 €
TOTAL PRODUITS	1 312 660 €
Résultat de l'exercice	- 40 464 €

<i>Bénévolat valorisé</i>	<i>40 544 €</i>
---------------------------	-----------------

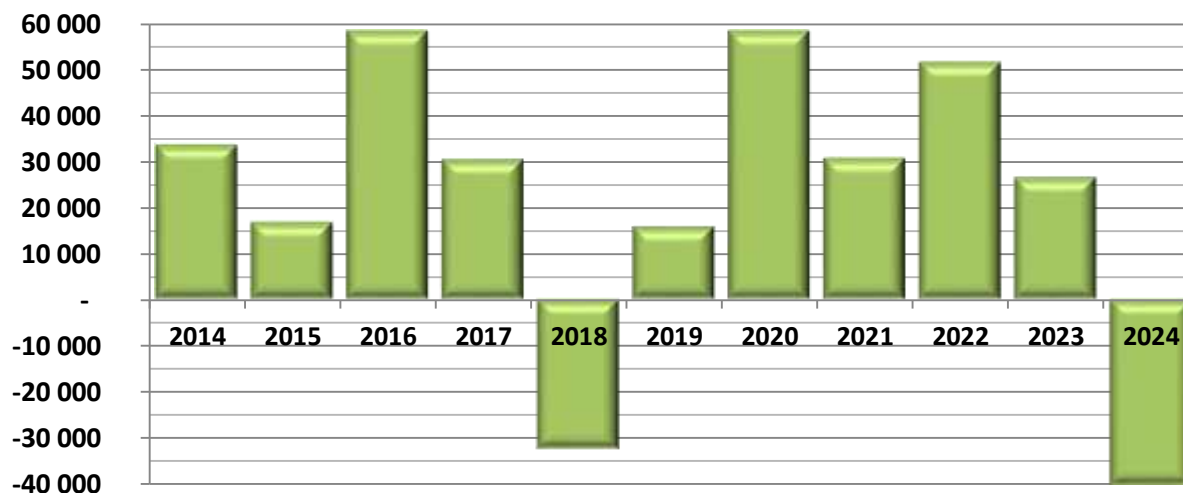
Charges	2024
Achats matière première	13 521 €
Autres achats	14 200 €
Délégations - sous-traitance	112 283 €
Locations mobilières et immob	23 625 €
Maintenance, assurance et divers	32 253 €
Autres services extérieurs	42 731 €
Impôts et taxes, versements assimilés	37 320 €
Charges de personnel	759 446 €
Salaires et traitements	554 695 €
Charges sociales	204 751 €
Autres charges gestion cour.	6 519 €
Dotation d'exploitation	310 205 €
TOTAL CHARGES Exploitations	1 352 103 €
TOTAL CHARGES Financiers et except.	1 020 €
TOTAL CHARGES	1 353 123 €

<i>Bénévolat valorisé</i>	<i>40 544 €</i>
---------------------------	-----------------

Rapport financier 2024

Compte de résultat

- Evolution pluriannuelle du résultat



➤ 2^e résultat déficitaire depuis 2014

Assemblée générale ordinaire 2024 – 14 juin 2025 Saint Loup

Rapport financier 2024

Bilan

ACTIF	2024	2023	PASSIF	2024	2023
Actif Immobilisé	599 713 €	548 652 €	Fonds propres	1 206 798 €	1 140 906 €
Terrains	510 642 €	446 564 €	Projets associatifs	246 763 €	220 214 €
Agencement et aménagements terrains	21 848 €	28 322 €	Report à nouveau	336 059 €	336 059 €
Autres actifs immobilisés	67 223 €	73 766 €	Subventions d'investissement	664 440 €	558 085 €
			Résultat de l'exercice	-40 464 €	26 548 €
			Provision pour risques et charges	55 105 €	59 152 €
			Fonds dédiés sur subventions	303 002 €	347 996 €
Créances	1 207 949 €	1 147 133 €	Dettes	162 312 €	257 390 €
Disponibilités	3 980 €	242 196 €	Produits d'avance sur prestations	84 426 €	132 536 €
TOTAL ACTIF	1 811 642 €	1 937 981 €	TOTAL PASSIF	1 811 642 €	1 937 980 €

- Augmentation des terrains : nouvelles acquisitions Ile du Veudre et Forêt Arfeuilles
- Baisse des disponibilités car dispositif soutien de trésorerie en cours fin 2023
- Stabilité des créances
- Fonds propres supérieurs à l'actif immobilisé : finance une partie des besoins en fonds de roulement
- Baisse des dettes liée au dispositif de soutien de trésorerie fin 2023

Rapport du commissaire aux comptes Thibault CHALVIN - cabinet d'audit IMPLID, représenté par Thanh SAIMOND



Vote pour l'approbation du Rapport financier

⇒ Approbation à l'unanimité



Budget prévisionnel 2025

Produits	BP 2025
Marchandises	0 €
Prestations de services	365 290 €
Produits des activités annexes	11 776 €
Ventes de p. finis, prestations services	377 066 €
Production stockée	0 €
Production Immobilisée	0 €
Subvention de fonctionnement	7 067 €
Projets	851 586 €
Subventions d'exploitation	858 653 €
Autres produits de gestion courante	9 720 €
Reprise/prov. & transfert de charges	14 403 €
Report des ressources non utilisées	0 €

TOTAL PRODUITS Exploitations	1 259 842 €
TOTAL PRODUITS Financiers et except.	44 509 €
TOTAL PRODUITS	1 304 351 €

Résultat prévisionnel	2 478 €
------------------------------	----------------

<i>Bénévolat valorisé</i>	<i>40 000 €</i>
---------------------------	-----------------

Charges	BP 2025
Achats matière première	15 447 €
Autres achats	18 609 €
Délégations - sous-traitance	231 806 €
Locations mobilières et immob	26 266 €
Maintenance, assurance et divers	34 041 €
Autres services extérieurs	43 805 €
Impôts et taxes, versements assimilés	- 20 888 €
Salaires et traitements	608 310 €
Charges sociales	277 713 €
Charges de personnel	886 024 €
Autres charges gestion cour.	5 459 €
Dotation d'exploitation	60 264 €

TOTAL CHARGES Exploitations	1 300 833 €
TOTAL CHARGES Financiers et except.	1 040 €
TOTAL CHARGES	1 301 873 €

<i>Bénévolat valorisé</i>	<i>40 000 €</i>
---------------------------	-----------------

Rapport d'activité

Michèle BERTHIER, secrétaire - équipe salariée

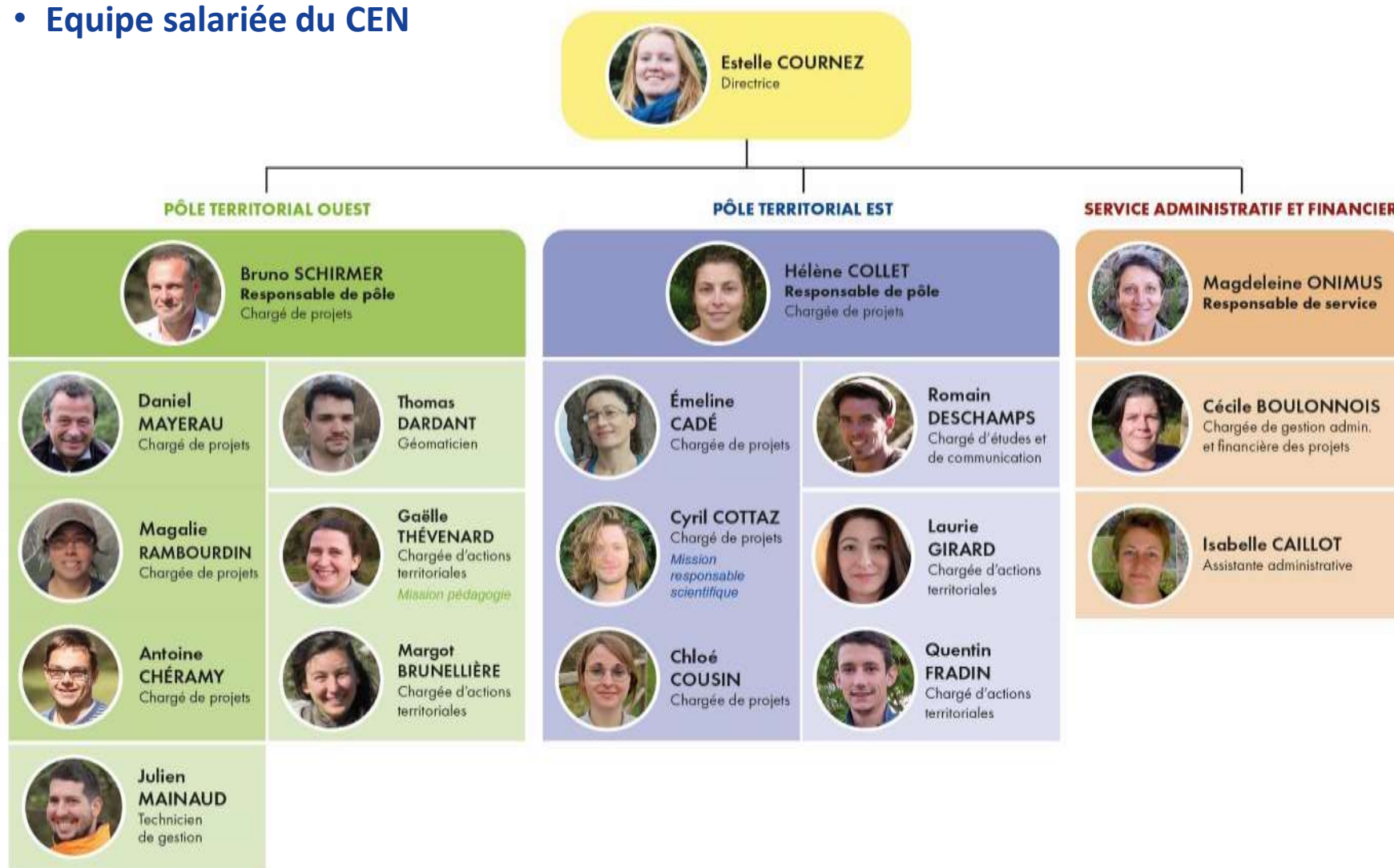


Rapport d'activité 2024

- **Prise en compte du changement climatique : Démarche Natur'Adapt**
sur les sites Natura 2000 Val d'Allier et Basse Sioule
Magalie RAMBOURDIN, Chargée de projets
- **Inventaire des milieux humides du Val de Loire Bourbonnais**
Hélène COLLET, Responsable du pôle Est, et Quentin FRADIN, Chargé d'actions territoriales
- **Restauration d'étangs et marais** sur les communes d'Echassières et de Saulzet
Daniel MAYERAU, Chargé de projets, et Estelle COURNEZ, Directrice
- **Restauration d'une prairie de fauche** à Iguerande -71
Julien MAINAUD, Technicien de gestion, et Hélène COLLET, Responsable pôle territorial Est
- A la découverte de la biodiversité bourbonnaise : **Retour sur les rendez-vous nature du CEN**
Romain DESCHAMPS, Chargé d'études et de communication

Rapport d'activité 2024

• Equipe salariée du CEN



Prise en compte du changement climatique

Démarche **Natur'Adapt**
sur les sites Natura 2000
Val d'Allier et Basse Sioule

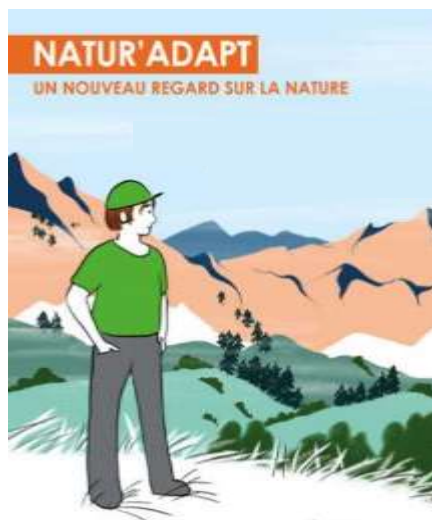
Présenté par
Magalie RAMBOURDIN, *Chargée de projets*



- Qu'est ce que la démarche Natur'Adapt ?

La démarche Natur'Adapt n'est pas une étude scientifique mais bien un **processus de questionnement et de réflexion**

Démarche qui vise à **intégrer le changement climatique dans la gestion des espaces naturels**

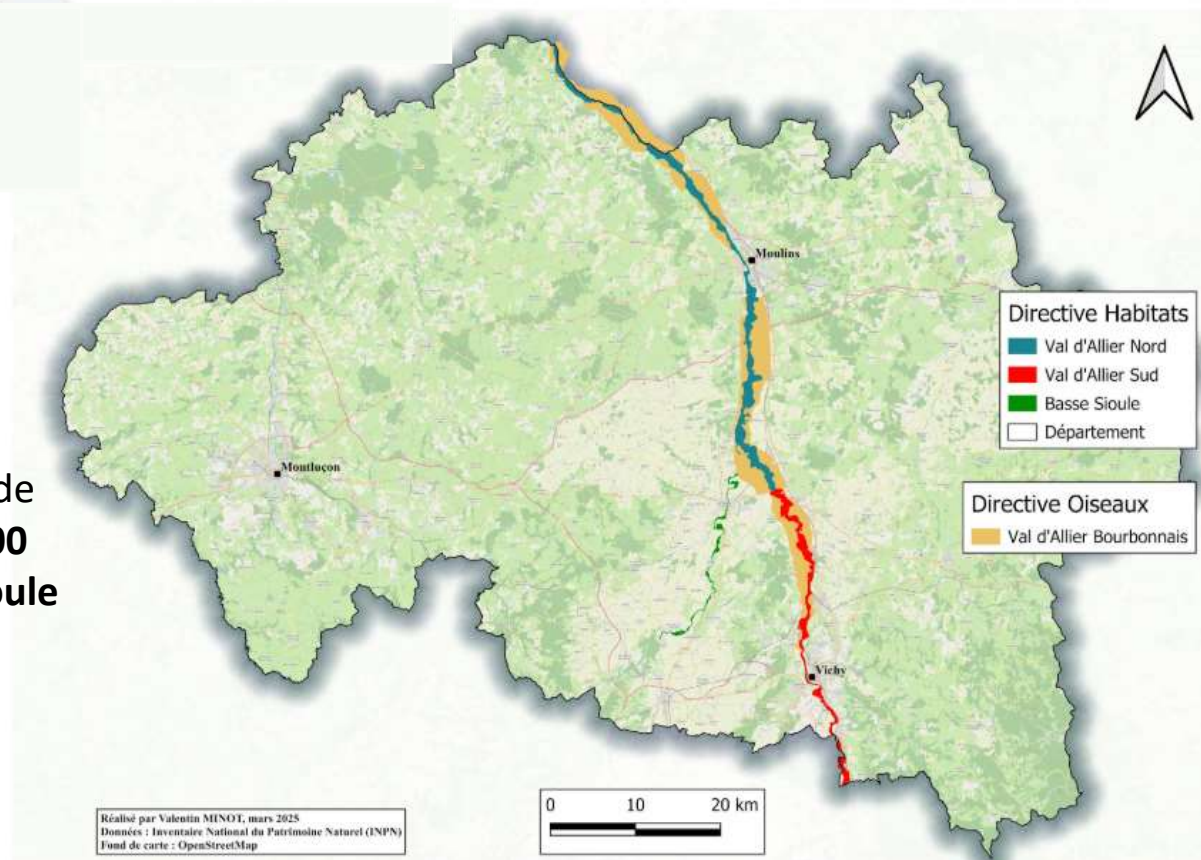


- Qu'est ce que la démarche Natur'Adapt ?

Des outils et méthodes opérationnels pour accompagner les gestionnaires d'espaces naturels dans la prise en compte du **changement climatique**.

Sur quel territoire ?

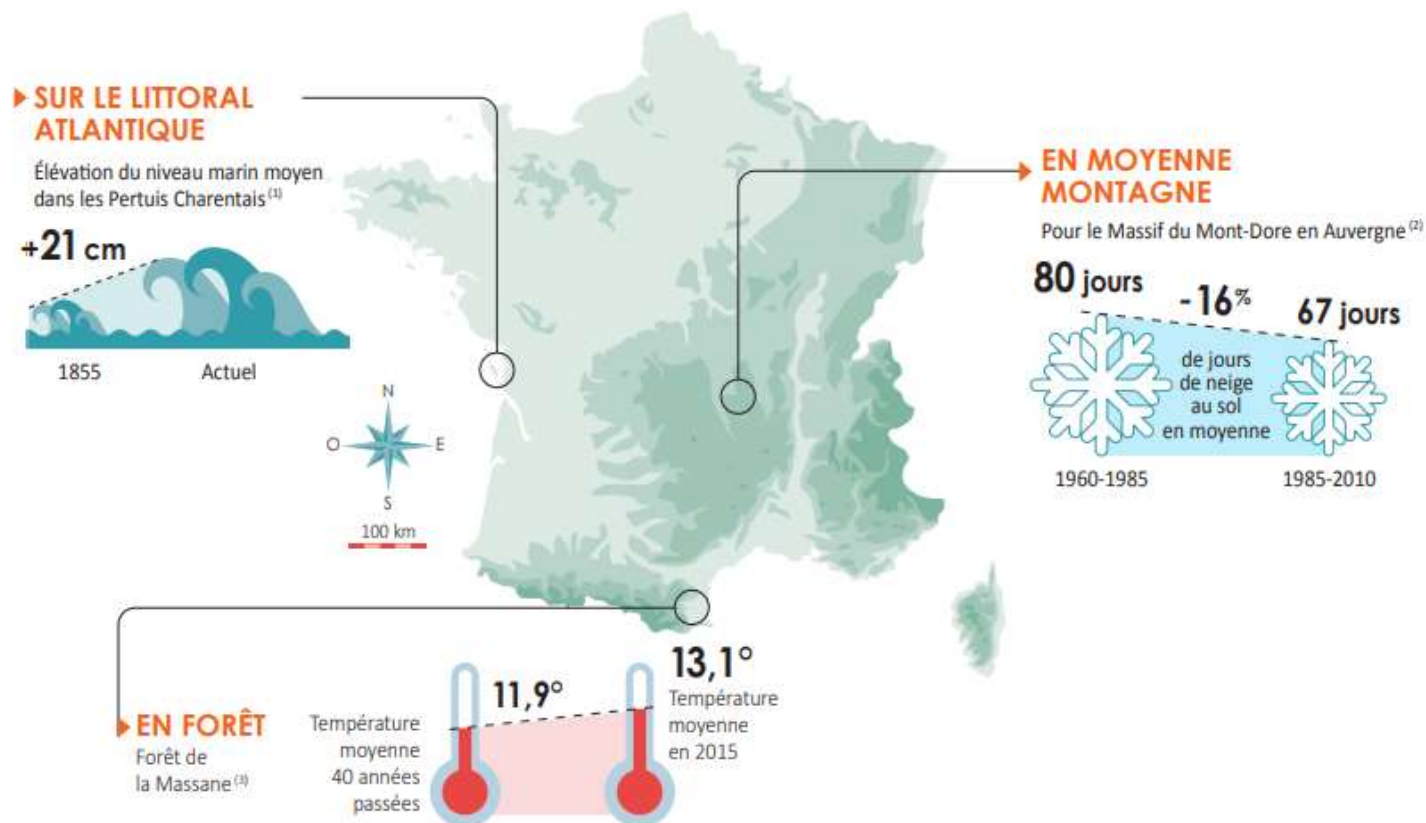
Démarche initiée dans le cadre de l'animation des **sites Natura 2000** du **Val d'Allier** et de la **Basse Sioule**



- Pourquoi cette démarche ?

Constat aujourd'hui :

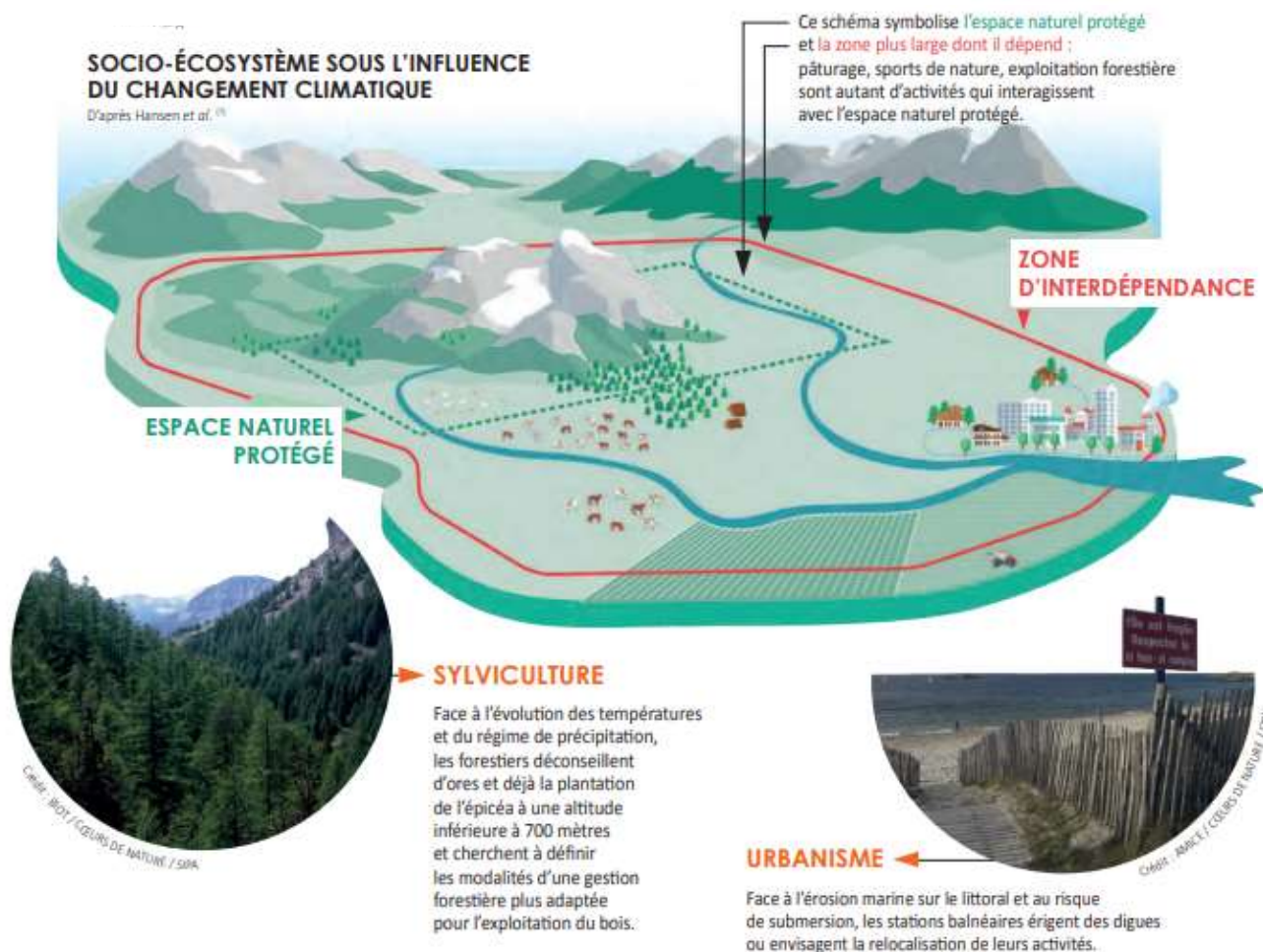
Evolution et impact déjà visibles sur la biodiversité et les écosystèmes



• Pourquoi cette démarche ?

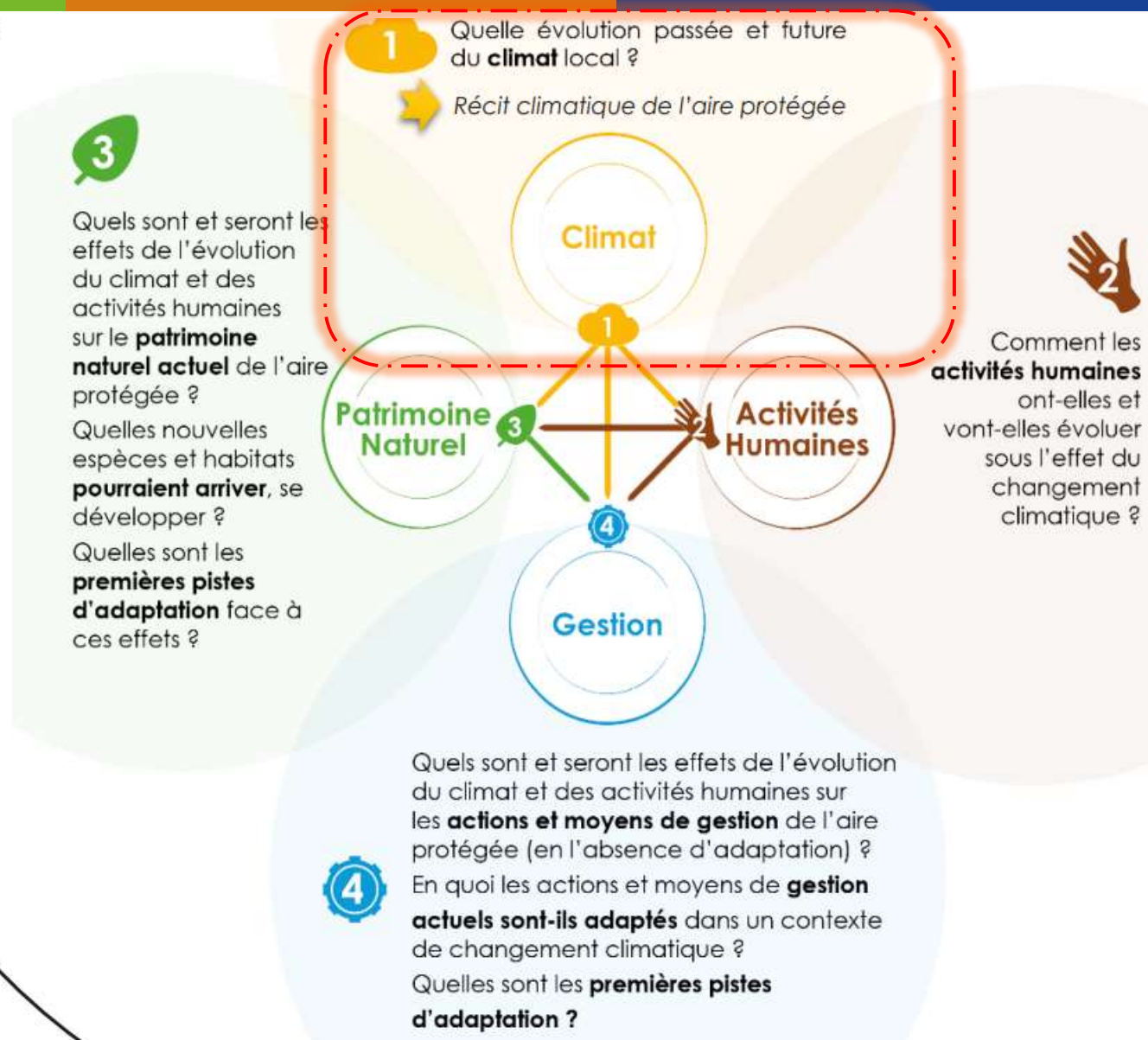
Constat aujourd'hui :

Impacts visibles sur
les socio-écosystèmes



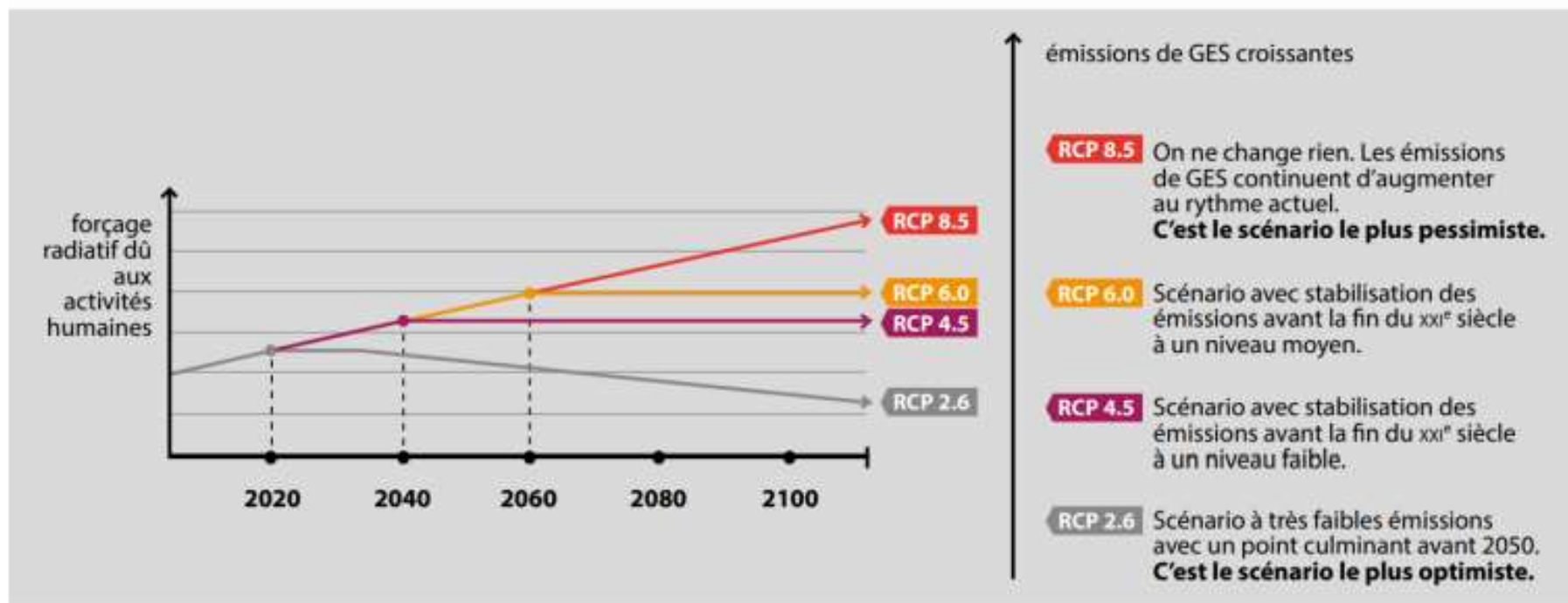
- Quels éléments prendre en compte ?

➔ Récit prospectif de l'aire protégée



• Analyse climatique

Analyse des données passées/présentes/futures



Représentation de l'évolution des différents scénarios d'émissions de GES (Source : experts du GIEC - ONERC, https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/sites/default/files/ONERC_Fiche_scenarios_evolution_GES_GIEC.pdf)

- A quoi ressemblera le climat ?

Ce que l'on peut retenir en Auvergne-Rhône-Alpes



Températures en forte hausse

+2°C à +4 °C en moyenne d'ici 2050, selon les scénarios.

Jusqu'à +6°C en été à l'horizon 2100 (scénario 8,5).

Des vagues de chaleur **plus fréquentes, longues et intenses**



Précipitations bouleversées



Hivers plus humides, avec des précipitations plus intenses (risques d'inondations, ruissellement).



Été plus secs, avec jusqu'à **-30 % de précipitations estivales en 2100**.



Épisodes orageux plus violents : grêle, vents, pluies torrentielles.

- A quoi ressemblera le climat ?

Ce que l'on peut retenir en Auvergne-Rhône-Alpes

Stress hydrique accru

-  Réduction du **débit des rivières** (Allier, Loire, etc.) jusqu'à **-40 % l'été**.
-  Impacts majeurs sur **l'agriculture**, les milieux aquatiques et la disponibilité en eau potable.
-  Risque de **conflits d'usage** (agriculture, eau potable, tourisme, biodiversité...).

 **Montée en altitude** des espèces,
disparition de certaines espèces montagnardes ou de zones humides.

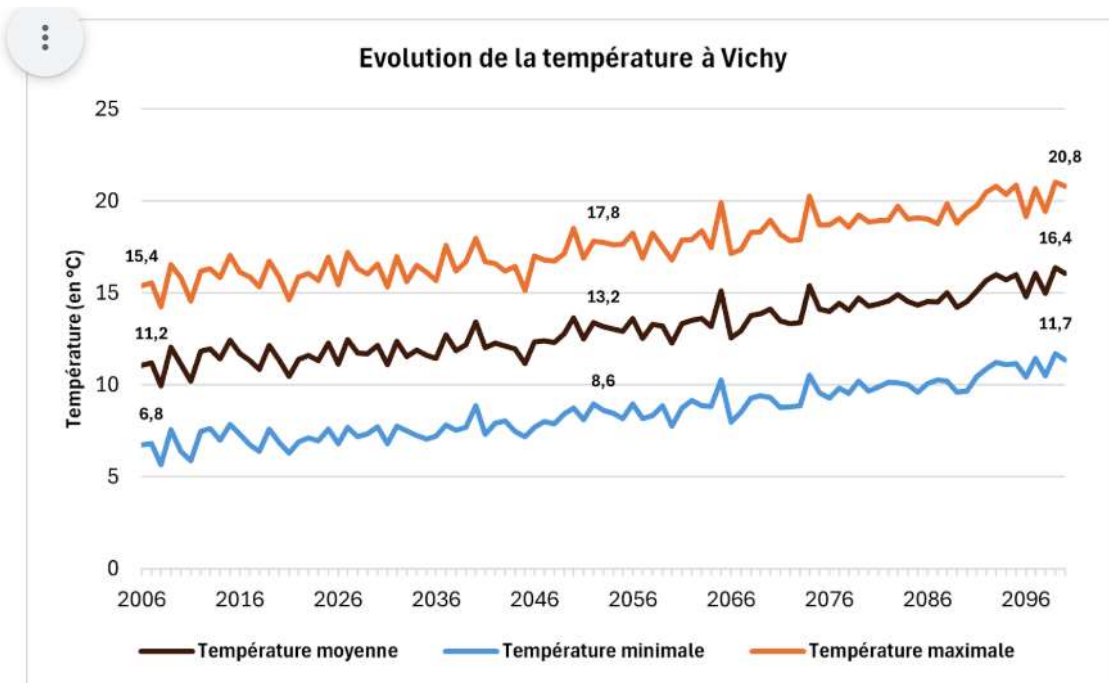
 **Espèces invasives et maladies vectorielles** (ex : moustique tigre) en expansion.

 **Stress sur les forêts** : dépérissement, incendies, attaques d'insectes.

- A quoi ressemblera le climat ?

Sur le département de l'Allier

- La température moyenne était de 10,6 °C sur la période 1976–1990, contre 11,7 °C pour la période 1990–2020.
- Les tendances indiquent un réchauffement d'environ
 - + 2 °C en 2050
 - + 4 à 5 °C en 2100



- A quoi ressemblera le climat ?

Sur le département de l'Allier

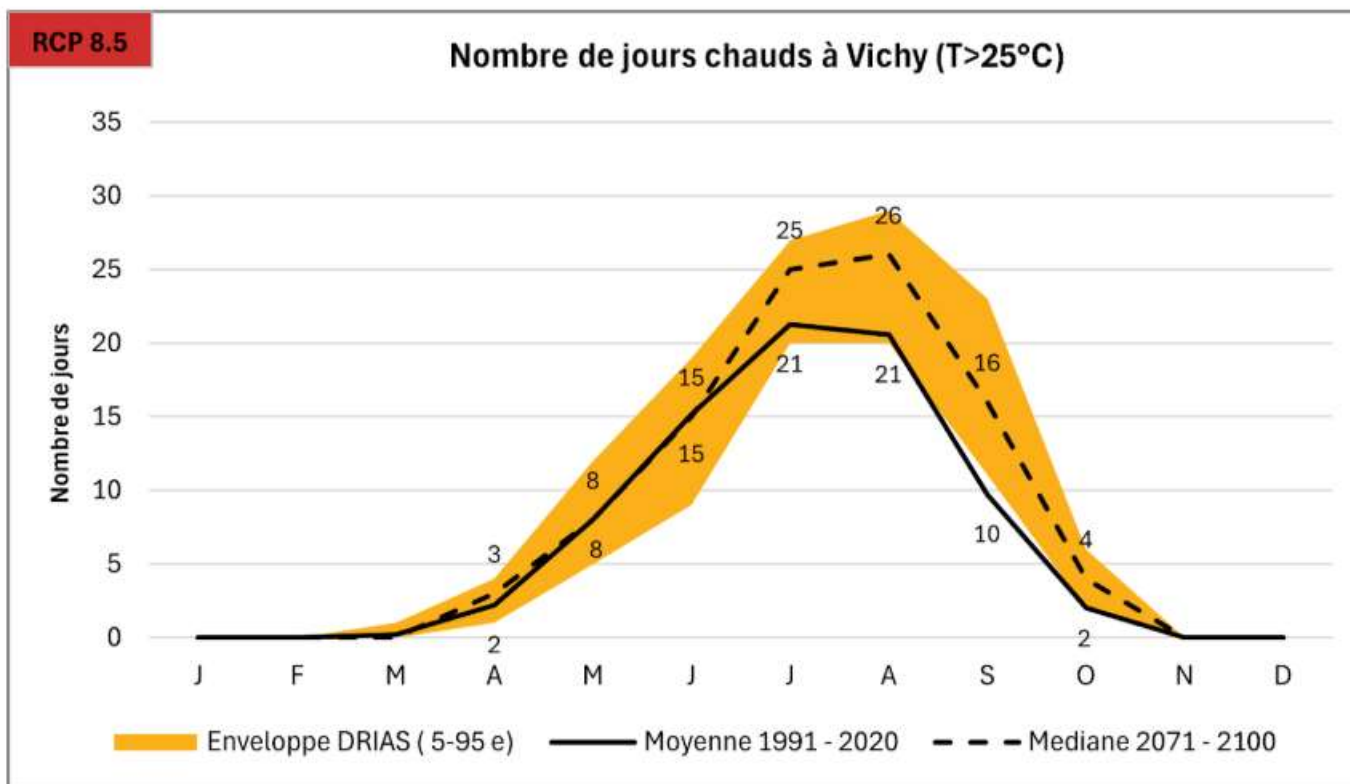


Illustration des conséquences hydrologiques sur les cours d'eau : exemple de l'Allier

Style en méandre

*(resserrement du
cours d'eau en un
chenal unique)*

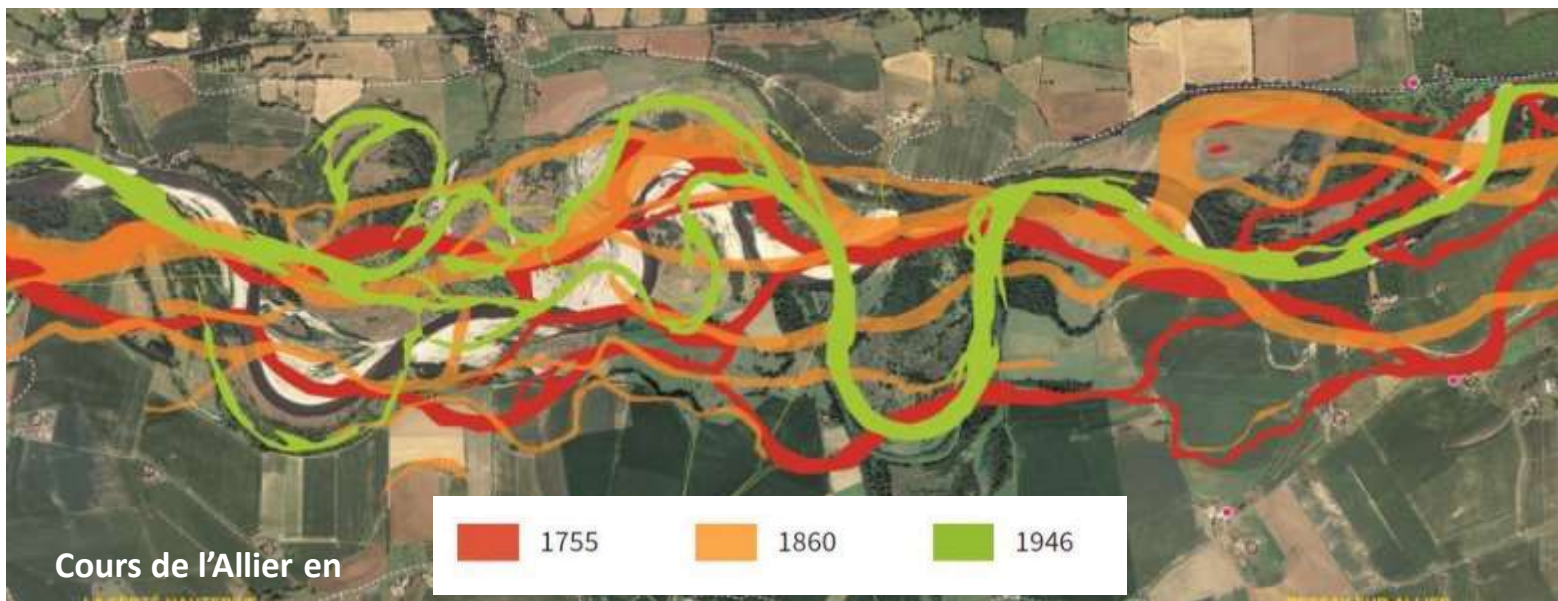
**Période
préindustrielle**

En moy.
+ 1°



**Fin du « petit
âge glaciaire »**

Style en tresses
(multiples méandres)



Cours de l'Allier en 1755 (secteur de Bessay-sur-Allier, carte des Turcies et levées)

- A quoi ressemblera le climat ?

Sur le département de l'Allier

⇒ Pour schématiser, projections envisagées (selon RCP 8.5) :

	En 2050 Climat de :	En 2100 Climat de :
Vichy	Valence/Drome Nord	Avignon/Nimes
Clermont-Fd	Montélimar/Alés	Perpignan/Séville

- Et demain ?

Stratégie d'adaptation

Intégrer
le changement
climatique dans
**le document
d'objectif**

Intégrer
le changement
climatique dans
**les outils
Natura2000**

Faire de
l'adaptation
un enjeu partagé
avec le territoire via
l'animation
Natura 2000

Une boîte à outils pour des mesures plus concrètes

GOVERNANCE

RÉGULER LES FLUX
D'EAU ET ASSURER
LA QUALITÉ DE
L'EAU

AMÉLIORER LES
CONNAISSANCES

ACCOMPAGNER
L'ADAPTATION DES
PRATIQUES

INFORMER ET
SENSIBILISER

LE CLIMAT CHANGE,
LA NATURE CHANGE,
ET NOUS ?



Inventaire des milieux humides du Val de Loire Bourbonnais

Dans le cadre du contrat territorial plaine alluviale
de la Loire Auvergn-Bourguignonne

Présenté par
Hélène COLLET, *Responsable du pôle Est*
Quentin FRADIN, *Chargé d'actions
territoriales*

• Contrat Territorial Loire 2022-2027

Outil technique et financier de l'agence de l'eau pour **mobiliser des financements dédiés à l'amélioration des milieux aquatiques** (rivières, lacs, zones humides...) et à la lutte contre les pollutions.

= programme d'actions pluriannuel, mis en œuvre par plusieurs structures



Contrat Territorial Plaine alluviale de la Loire Auvergn-Bourguignone (03, 71, 58)

élaboré par CEN Allier et CEN Bourgogne

⇒ 4 Objectifs à long terme

- **Objectif A : Optimiser et restaurer la dynamique fluviale** sur le territoire du contrat afin de préserver l'équilibre des milieux et les services rendus à l'homme
- **Objectif B : Restaurer et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité**, pour garantir les services écosystémiques rendus et l'équilibre écologique du territoire
- **Objectif C : Améliorer la qualité de la ressource en eau**, notamment souterraine, en articulant et en mobilisant une palette d'outils complémentaires
- **Objectif D : Anticiper les effets du réchauffement climatique** en préparant les conditions d'une gestion raisonnée et équilibrée de la ressource en eau.



• Préserver et restaurer les zones humides du Val de Loire

Objectif B : Restaurer et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité,
pour garantir les services écosystémiques rendus et l'équilibre écologique du territoire

B- Restaurer et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité, pour garantir les services écosystémiques rendus et l'équilibre écologique du territoire	B1	Préserver et restaurer les zones humides	B11	Inventaire, étude des fonctionnalités et hiérarchisation des zones humides.
			B12	Maîtrise foncière des zones humides prioritaires (dont annexes fluviales situées hors DPF)
			B13	Rédaction et mise en oeuvre de programmes de restauration des zones humides prioritaires
	B2	Préserver et restaurer les annexes fluviales	B21	Etudes et travaux de restauration des annexes fluviales prioritaires
	B3	Préserver les champs d'expansion de crue	B31	Etude de caractérisation des champs d'expansion de crues (ZEC)
	B4	Restaurer la continuité écologique	B41	Aménagement / Suppression des ouvrages transversaux

⇒ Action « **Inventaire, étude des fonctionnalités et hiérarchisation des zones humides** » portée par CEN Allier sur le 03

⇒ **Objectifs de l'inventaire :**

- **apporter des connaissances** sur la localisation et l'intérêt des zones humides, en particulier celles avec un fort potentiel de restauration sur un territoire jusqu'alors orphelin de démarche d'inventaires (absence de SAGE)
- déterminer les **sites sur lesquels une action conservatoire pourrait être envisagée** (préservation/restauration), après concertation avec les propriétaires

⇒ **Inventaire plus ciblé que méthode officielle** d'inventaire des zones humides : pas de valeur réglementaire

• Localisation du travail d'inventaire

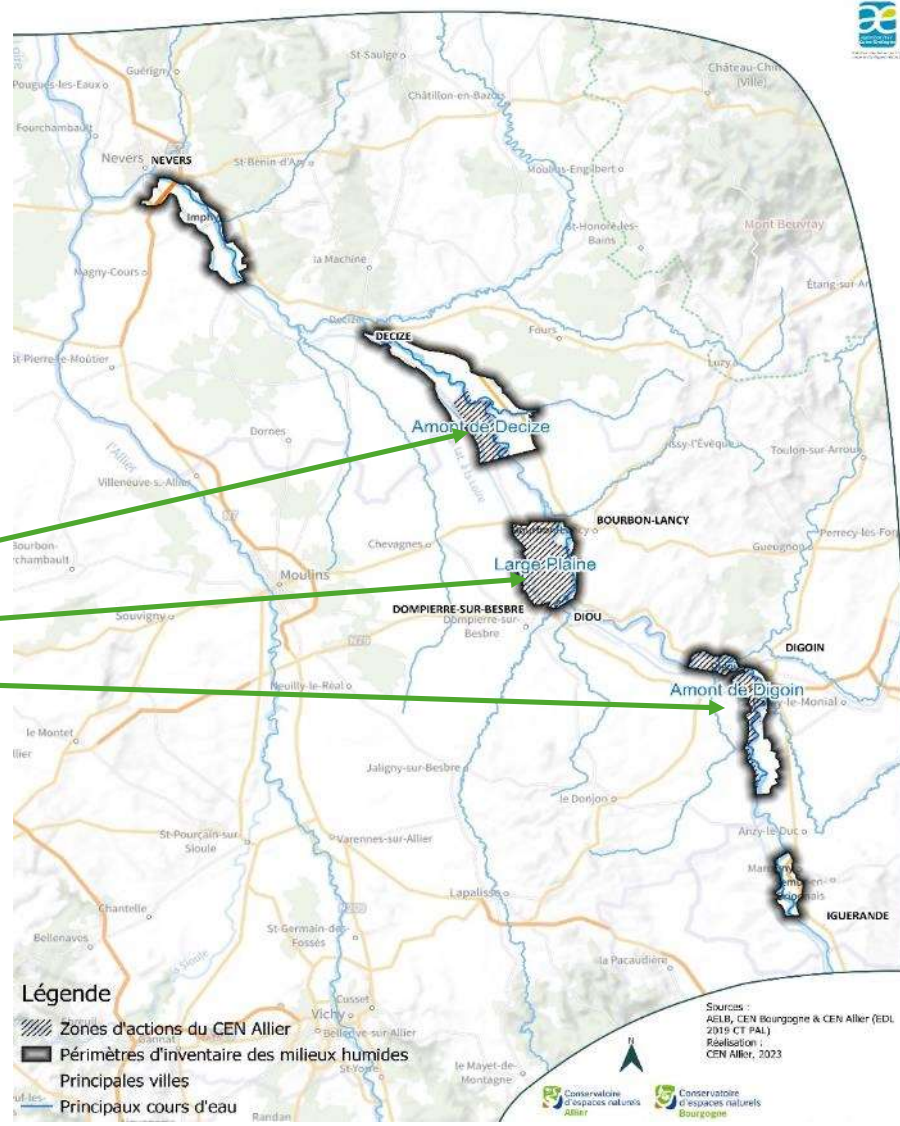
1^{er} travail de
diagnostic territorial
en 2018 et 2019



Identification de 3
secteurs dans l'Allier
avec une plus forte
concentration de
milieux humides
potentiels

Préfiguration du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire

Localisation des périmètres d'inventaires des milieux humides suivis par le CEN Allier



• Pré-localisation des milieux humides potentiels

Intitulé	Fournisseurs des données	Précision de la donnée
Réserve Naturelle Régionale du Val de Loire Bourbonnais	CEN Allier	Pas de RNR dans la zone d'étude
Sites du CEN Allier	CEN Allier	Peu de sites concernés
Sites du CEN Bourgognes	CEN Bourgogne	Peu de sites concernés
Données naturalistes	SICEN & ORB	Lacunes de données sur le secteur d'étude
Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)	DREAL	Absence
Cartographie d'habitats Natura 2000	CEN Allier	Cartographie récente le long de la Loire, correspondant à une partie seulement de la zone d'étude
Base de données TOPAGE (jeu de données plans d'eau et cours d'eau)	OFB	Donnée précise
Sensibilité aux remontées de nappes	BRGM	Pas de zones sujettes aux inondations ou aux débordements de forte fiabilité
Programme de Cartographie Nationale des Milieux Humides	MNHN	Intégralité de la zone d'étude a une probabilité d'être un milieu humide
Orthophotographie	CRAIG	Vue aérienne récente (2022)
Cartes de l'Etat-Major	IGN	Faible précision et faible possibilité d'utiliser les données
Données pédologiques	VetAgro Sup	Intégralité de la zone d'étude peut être affiliée à un fluviosol ou à un sol rédoxique
Registre Parcellaire Graphique	IGN	Campagne récente (2022) disponible

• Pré-localisation des milieux humides potentiels sur les 3 secteurs

Préfiguration du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire

Caractérisation des milieux humides potentiels sur la zone d'étude "Amont de Decize"



Préfiguration du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire

Caractérisation des milieux humides potentiels sur la zone d'étude "Large Plaine"



Préfiguration du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire

Caractérisation des milieux humides potentiels sur la zone d'étude "Amont de Digoin"



En théorie, plus de 1674 hectares à prospecter !

• Caractérisation des milieux pré-localisés

- Vérification sur le terrain de chaque milieux humides potentiels identifiés
- Le milieu est considéré comme effectivement humide si l'un des deux critères suivants est validé :

Botanique



Présence de plus de 50% d'espèces indicatrices des milieux humides listées dans l'arrêté du 24 juin 2008

Pédologique



Recherche de traces qui traduisent une exposition du sol à l'eau plus ou moins prolongée

• L'inventaire en quelques chiffres



En 2024

- 2 réunions publiques d'informations
- 62 exploitants agricoles contactés et/ou rencontrés
- 4 salariés du CEN Allier mobilisés
- Au moins **1000** hectares prospectés
- 110 sondages pédologiques
- Une bataille acharnée contre le logiciel cartographique (QGIS)
- Quelques belles surprises

⇒ **328 hectares de milieux humides effectifs inventoriés**

En 2025

- Encore quelques secteurs à prospecter, notamment en rive droite de la Loire
- Finalisation de la cartographie des milieux humides inventoriés

- Et ensuite...

Données
issues de
l'inventaire

Analyses des enjeux pour chaque milieu humide

**Hiérarchisation
des sites inventoriés**
en fonction de leurs potentiels
écologiques et fonctionnels :
surface,
Intérêt milieux / espèces,
fonctions hydrologiques,
usages sociaux-économiques...

⇒ **Priorisation des
sites potentiels
d'intervention du CEN**

Travail en cours, épaulé
un stagiaire en Master 1,
Corentin Cachet

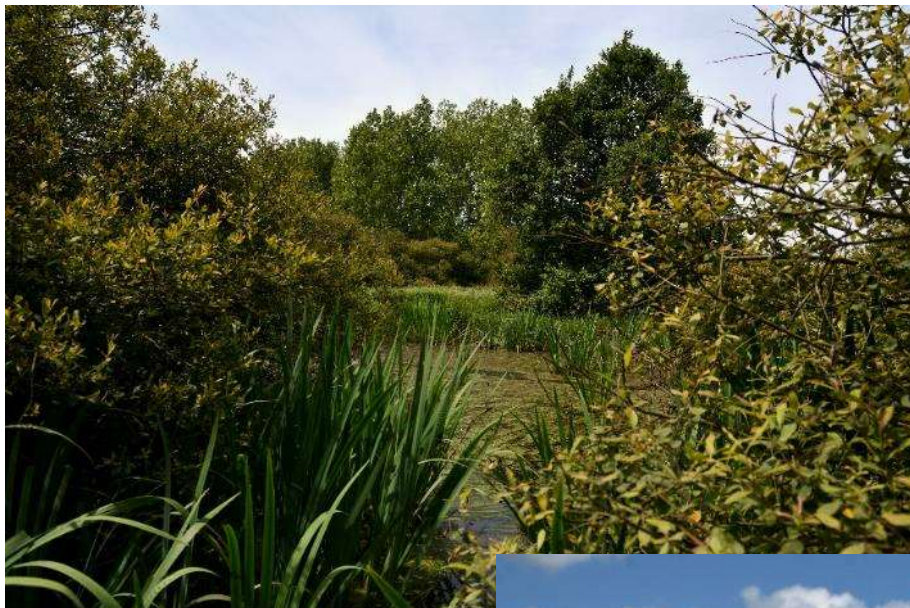
Etapes suivantes

Information/Concertation
avec les propriétaires,
ayants droits des parcelles

Proposition d'intervention
via un accord foncier amiable
(acquisition, convention...)

⇒ **Mise en place d'actions de
préservation/restauration
de la fonctionnalité du site**
pour maintien/amélioration
biodiversité, ressource en eau,
capacité stockage carbone

1^{er} projet d'acquisition en cours :
9 ha de parcelles de milieux humides





Restauration d'étangs et de marais sur les communes d'Echassières et de Saulzet

Présenté par
Daniel Mayerau, *Chargé de projets*
Estelle COURNEZ, *Directrice*



Commune
de Saulzet



FRANCE
NATION
VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer



Plusieurs origines d'intervention sur les sites

- **Démarches volontaires :**

- **initiées par le CEN**, sur les sites qu'il a déterminé comme étant à enjeux :

- Information, concertation avec les propriétaires et ayants-droits
 - Contractualisation foncière amiable (convention, ORE, acquisition...)
 - Mobilisation de financements par le CEN pour mettre en œuvre des actions

» « Animation
foncière »

⇒ **Restauration
du Marais de
Saulzet**

- **à la demande d'un propriétaire :**

- CEN vérifie l'intérêt du site et la possibilité de mobiliser des financements
 - Contractualisation foncière amiable (convention, acquisition...)
 - Mobilisation de financements par le CEN pour mettre en œuvre des actions

- **Mesures compensatoires :**

- = Obligation du porteur de projet ayant obtenu une autorisation administrative de compenser les impacts résiduels de son projet sur la biodiversité (après avoir démontré qu'il a respecté la séquence : Eviter, Réduire, Compenser)
=> Compensation sur des sites souvent en lien avec le projet

⇒ **Restauration
des étangs
autour de la
carrière de
Beauvoir à
Echassières**

- ⇒ CEN Allier souvent sollicité pour la mise en œuvre de ces mesures compensatoires
 - ⇒ Etude des conditions pour décider ou non de l'engagement du CEN

Restauration de zones humides autour de la carrière de Beauvoir, (Echassières)



Projet de renouvellement et d'extension de l'exploitation du kaolin sur la carrière de Beauvoir (Echassières)

Imérys :

- Réalisation des études définissant les enjeux naturalistes touchés par le projet
- Proposition de mesures d'évitement, réduction et en dernier recours de compensation
- Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès des services de l'Etat

CEN Allier (gestionnaire de l'ancienne carrière de la Bosse voisine, en partenariat avec l'ONF) :

- Pas partie prenante sur les études amont
- Apporte les conseils nécessaires si connaissance des enjeux
- Apporte son regard sur l'intérêt et la faisabilité des mesures, notamment sur sollicitation des services de l'Etat

⇒ Arrêté Préfectoral d'autorisation du 8 novembre 2021

- ⇒ Prévoit la mise en œuvre de mesures compensatoires
(notamment sur zones humides et îlots vieillissement forêts)

⇒ **Sollicitation du CEN Allier par Imérys pour la mise en œuvre des mesures compensatoires**

Conseil d'administration du CEN Allier valide ou non sur la base de plusieurs critères, dont :

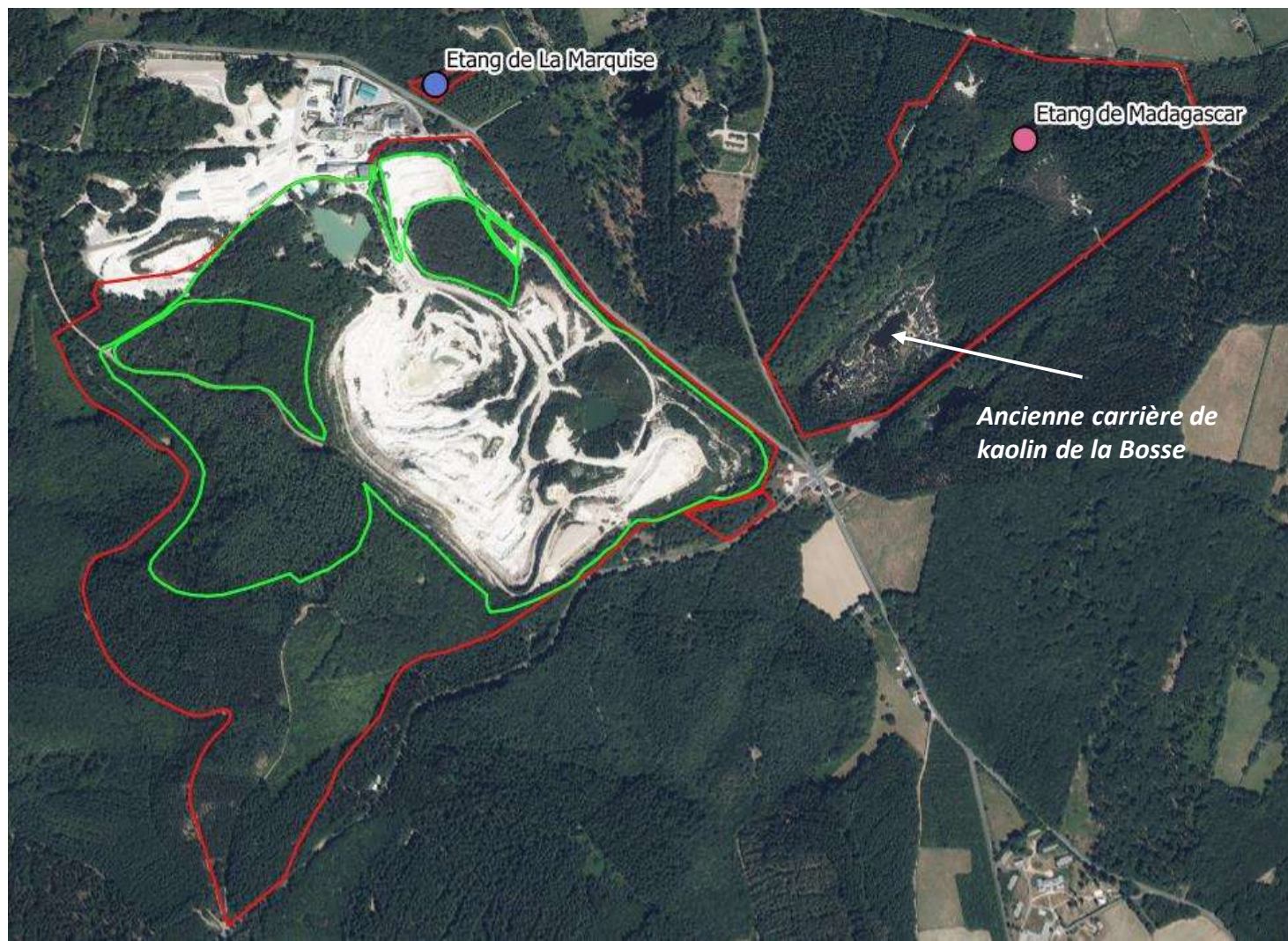
- Évaluation de l'effort d'évitement, réduction des impacts
- Pertinence et qualité des mesures proposées et retenues dans l'arrêté et faisabilité
- Relationnel avec le maître d'ouvrage et engagement sur le long terme

⇒ **Validation du projet de partenariat** (*avant l'existence du projet Lithium*) pour la mise en œuvre des mesures compensatoires pour 30 ans (par périodes de 10 ans)

- Diverses actions prévues dans l'arrêté préfectoral dont **restauration de l'étang de la Marquise** et **restauration de l'étang de Madagascar**
- **Financement** de l'ensemble des actions **par le porteur de projet (Imérys)**, qui reste **responsable** de la bonne mise en œuvre des mesures compensatoires vis-à-vis de l'Etat



- Situation



- Etang de la Marquise



Le site avant travaux (décembre 2023)



*Opérations de déboisement et défrichage
d'une partie du pourtour de l'étang*

- Etang de la Marquise



Après

➤ 1^{ers} rés



travaux :

- Amphibiens : Crapaud commun (4), Grenouille agile (1), Triton marbré (3), Triton palmé (16).
(Seul le triton palmé avait été recensé avant travaux)
- Odonates : 11 espèces en 2024 (aucune avant travaux)
- Orthoptères : 5 espèces en 2024 (aucune avant travaux)

- **Etang de la Madagascar**

Localisé en forêt domaniale des Colettes : travaux réalisés en partenariat avec l'ONF



Le site avant travaux (mai 2023)

- Etang de la Madagascar

*Queue de l'étang
avant travaux*



*Queue de l'étang
après travaux*



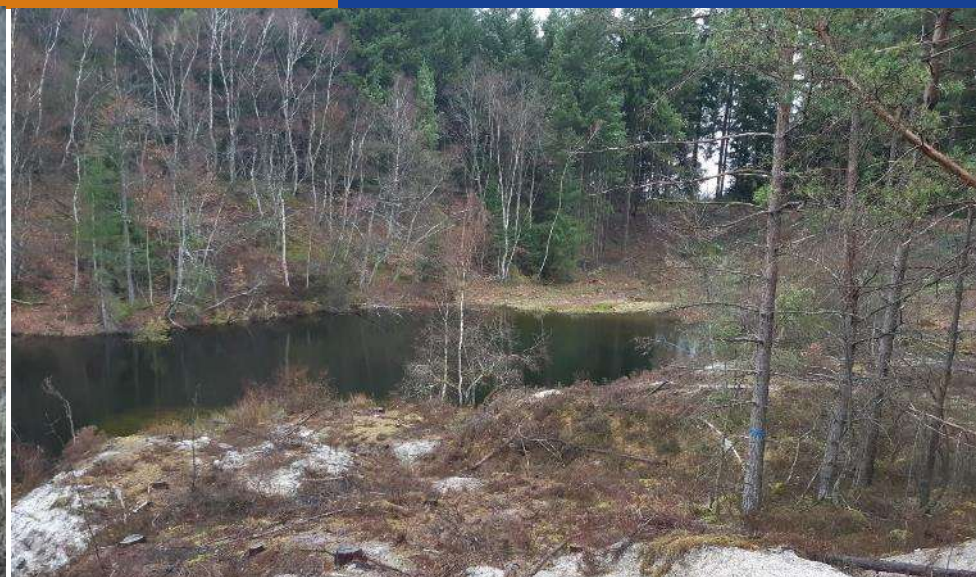
- Etang de la Madagascar



➤ 1^{ers} résultats de suivis naturalistes après travaux :

- Odonates : 15 espèces en 2024
(dont 6 qui n'avaient pas encore été observées)
- A la faveur des travaux la droséra est plus abondante
- Suite au désenrésinement,
la lande s'est bien développée et étendue
- L'ouverture de la queue d'étang a permis à
une zone de sphaigne de s'agrandir

- Etang de la Madagascar



Marais du Verne (Saulzet)

- Propriété de la commune de Saulzet - environ 5 ha
- Fin dans années 1990 : marais aménagé pour servir de bassin d'orage pour recueillir les écoulements suite aux travaux de l'autoroute A71
- Convention de gestion Commune - CEN Allier sur 2 parcelles couvrant 4,8 ha (signée en 2011, renouvelée en 2024)



• Interventions précédentes



• Projet mis en œuvre en 2024

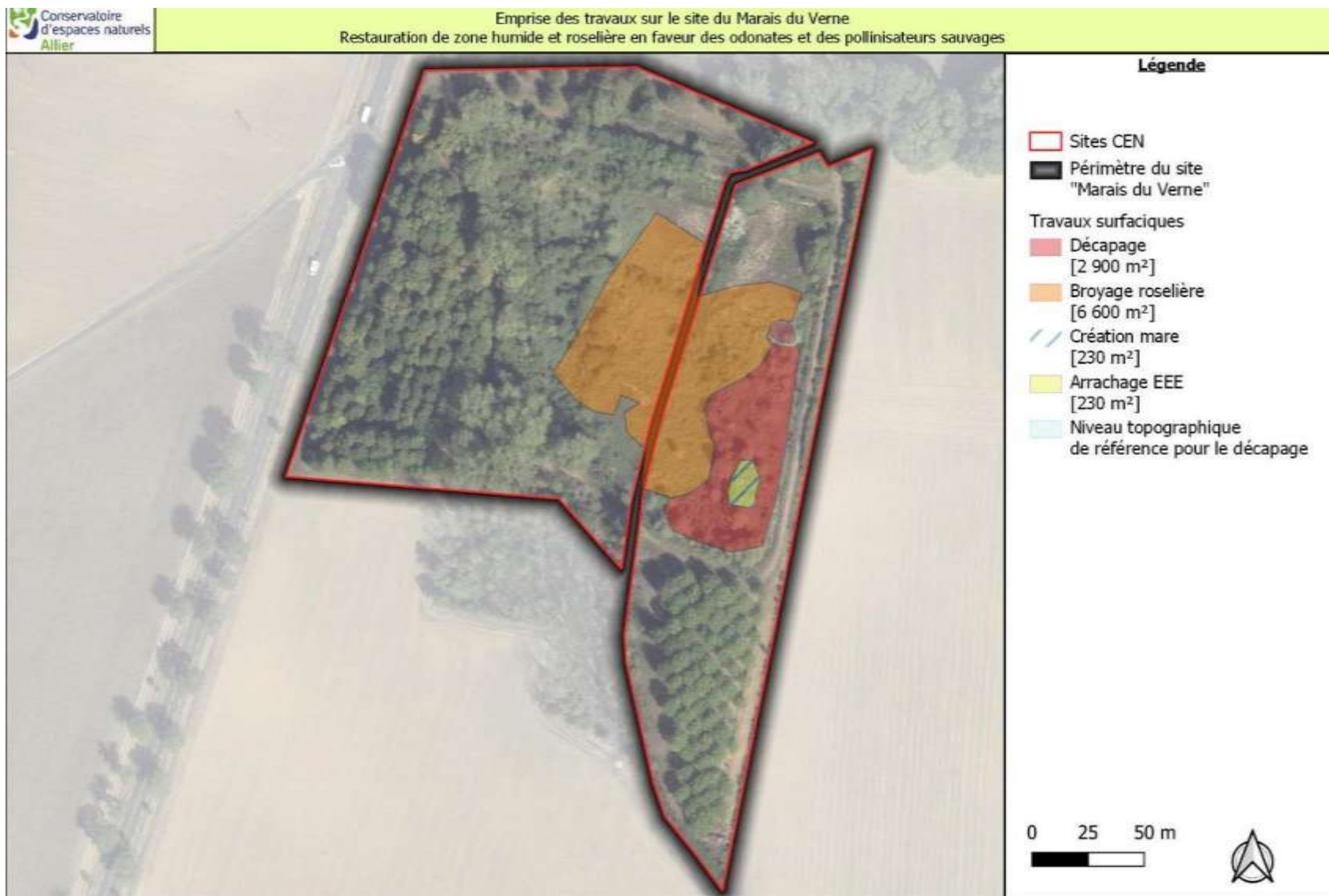
Evolution du site : besoin de nouvelles opérations

⇒ Mobilisation de financements



- Agence de l'Eau Loire-Bretagne - *Appel à projets 2023 pour l'accompagnement des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées (papillons de jour, odonates et pollinisateurs) + castor*
- Fond vert

• Travaux de restauration du marais



- Travaux de restauration du marais

- Arrachage / broyage d'un foyer d'argousier



7 oct 2024

- Travaux de restauration du marais

➤ Décapage sur toute la partie Sud



9 octobre 2024

- Travaux de restauration du marais
 - Broyage pour redynamiser la roselière



29 octobre 2024





Restauration d'une prairie de fauche à Iguerande (71)



**NATURA
2000** BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ

Présenté par
Julien MAINAUD, *Technicien de gestion*
Hélène COLLET, *Responsable du pôle Ouest*

- **Présentation du site**

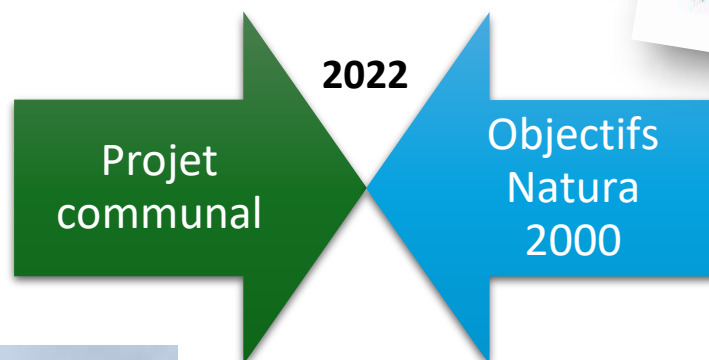
- **Site sur la commune d'Iguerande bordant la Loire** (0,5 ha environ)
menant à une station de pesage en béton ★
- Intégrée dans le **site Natura 2000** Val de Loire Bocager (03,71), **dont le CEN Allier est animateur**
- **Volonté communale** d'intégrer la station de pesage dans son environnement
en lien avec la voie verte toute proche



- **Origines et objectifs du projet**

Projet de la commune d'Iguerande :

- Mise en place d'un observatoire pour découvrir les oiseaux de Loire
- Impulsion du Conseil Municipal des jeunes
- Appui du CAUE



Objectifs Natura 2000

- Préserver l'emprise et la qualité écologique des prairies
- Préserver les éléments structurants du bocage (haies, arbres) en quantité et qualité

- **Origines et objectifs du projet**

2022 - 2023 : Montage et dépôt d'un contrat Natura 2000 par le CEN Allier



Objectifs

- Retrouver un **habitat prairial de type pelouses maigres de fauche de basse altitude** (*Alopecurus pratensis*, *Poterium sanguisorba*)
- Restaurer des **conditions favorables pour des espèces** à enjeux sur le site Natura 2000 : serin cini, pie-grièche écorcheur, alouette lulu, chauves-souris...
- **Valoriser le patrimoine naturel** sur cette « commune porte » du site Natura 2000.

- **Un projet et des contraintes techniques**

Le projet :

- Restauration d'un couvert herbacé typique des prairies maigres de fauche alluviale sur 3 500 m²
- Plantation de 2 linéaires de haie double (150 m)

Les contraintes identifiées :

- De gros moyens techniques à engager
- Nécessité de conserver l'accès à la bascule (station de pesage)
- Présence importante de renouée du Japon
- Suspicion d'une ancienne décharge dans le secteur

- L1 :
Plantation d'une
haie simple
- S1 :
Décaissement,
remblais en
terre végétale,
ensemencement
en prairie
- Périmètre du site



- **Le chantier en quelques chiffres**

- Sondage afin de s'assurer de l'absence de décharge
- Décapage des surfaces sur 40 cm
- Criblage de 976 t de matériaux
- Evacuation de 500 t de « déchets »
- Evacuation sur la commune pour réemploie de 480 t de matériaux
- Apport de 1760 t de terre végétale
- Semi des zones de prairie
- Plantation de 150 mètres de haie



• Suivis et actions post travaux

- Conception pose d'un panneau d'information.
- Constat de reprise des plantation et mise en œuvre ou non de la garantie de 3 ans
- Suivi de la composition botanique.
- Réémergence de petits foyers de renouée
- Gestion par arrachage manuel 1 à 2 fois par an
- Passage de relais à la collectivité pour :
 - La gestion des foyers de renouée
 - La gestion par fauche tardive zone prairiale







A la découverte de la biodiversité bourbonnaise

Retour sur les rendez-vous
nature du CEN Allier

Présenté par Romain DESCHAMPS
Chargé d'études et de communication

Un calendrier nature diversifié

Objectif : découvrir et sensibiliser au patrimoine naturel bourbonnais

Une trentaine de rendez-vous
organisés chaque année.

Sorties nature



Chantiers nature



Stands, conférences,
ciné-débats...

Des sorties au plus proche de la nature !

Découverte du marais de Vauvernier (Jenzat)



Des sorties au plus proche de la nature !

Découverte de la Réserve naturelle du Val de Loire Bourbonnais



Réserve Naturelle Régionale
VAL DE LOIRE
BOURBONNAIS

Des sorties au plus proche de la nature !

Découverte des sites thermophiles à Domérat



Des actions bénévoles concrètes !

Opération crapaudrome à Meillers



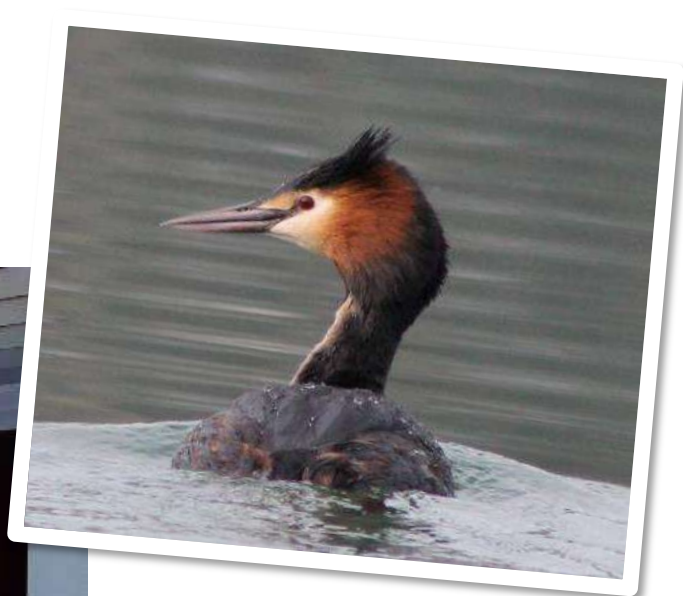
Des actions bénévoles concrètes !

Chantiers participatifs de plantation de haies



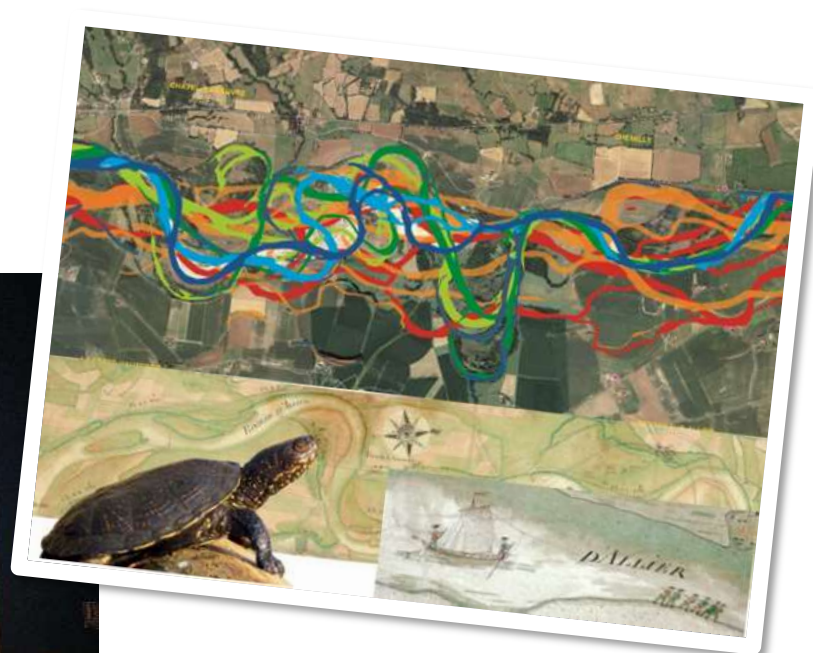
Des conférences

Richesses naturelles de la Sologne Bourbonnaise
à Beaulon



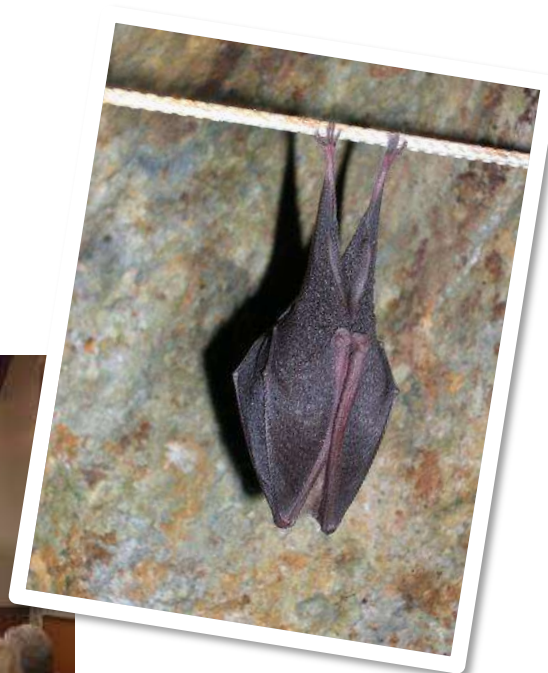
Des conférences

Patrimoines naturel et historique de l'Allier
à Arles (*Rencontres Rhône-Saône animées par Denis Cheissoux*)



Des conférences

Ciné-conférence sur les chauves-souris
à Busset



Sans oublier les animations pour les publics scolaires

Grand projet autour du verger à Abrest



Un calendrier nature diversifié

Pour ne loupier aucun rendez-vous :

Adhérez et recevez chez vous :



Consultez la presse :

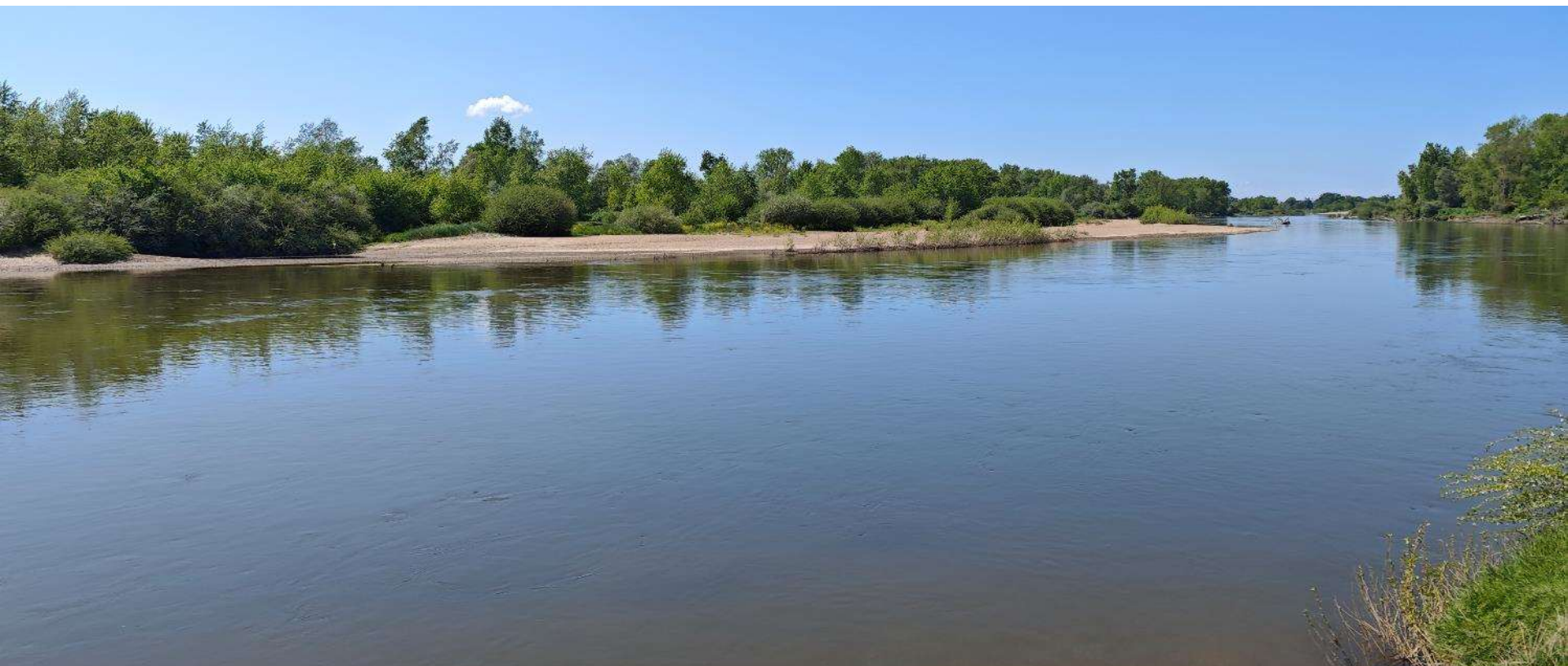


Vote pour l'approbation du Rapport d'activité

⇒ Approbation à l'unanimité

Yannick MONNET

Député de l'Allier



Election au Conseil d'administration

Renouvellement du tiers sortant



• Rappel de la composition du conseil d'administration 2024-2025

1^{er} tiers

1. Michèle BERTHIER
2. Mickaël COULIN
3. Bernard DEVOUCOUX
4. Cindy SOENEN
5. Jean-Christophe THENOT
(ne se représente pas)

2^e tiers

1. Romary COURTOIS
2. Laurent DESMYTTER
3. Christiane LOUVETON
4. David PETROSSO
5. Sylvie PETROSSO

3^e tiers

1. Elisabeth BLANCHET
2. Virginie CHAMPOMIER
3. Nathalie DATIN
4. Jean-Luc GALLAND
5. Nicolas PRESSICAUD

Composition du bureau 2023-2024

Présidente	Christiane LOUVETON
Vice-Président	Jean-Luc GALLAND
Trésorière	Nathalie DATIN
Trésorier adjoint	Sylvie PETROSSO
Secrétaire	Michèle BERTHIER
Secrétaire adjoint	Nicolas PRESSICAUD
Autres membres du bureau	Romary COURTOIS Virginie CHAMPOMIER

• Renouvellement du conseil d'administration

1^{er} tiers = tiers sortant

1. Michèle BERTHIER
2. Mickaël COULIN
3. Bernard DEVOUCOUX
4. Cindy SOENEN
5. *A pourvoir*

2^e tiers

1. Romary COURTOIS
2. Laurent DESMYTTER
3. Christiane LOUVETON
4. David PETROSSO
5. Sylvie PETROSSO

3^e tiers

1. Elisabeth BLANCHET
2. Virginie CHAMPOMIER
3. Nathalie DATIN
4. Jean-Luc GALLAND
5. Nicolas PRESSICAUD

⇒ Soit 5 postes à pourvoir

(tiers sortant + 1 poste vacant à pourvoir)

⇒ 4 Candidatures exprimées

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| ▪ <u>4 renouvellements</u> | ▪ <u>Pas de nouvelle candidature</u> |
| • Michèle BERTHIER | |
| • Mickaël COULIN | |
| • Bernard DEVOUCOUX | |
| • Cindy SOENEN | |

⇒ Présentation

Vote pour l'élection

⇒ Election des 4 candidats

Montants de l'adhésion et de l'appel à subvention des collectivités locales



• Montants de l'adhésion à l'association

⇒ **Proposition du Conseil d'administration d'une reconduction pour l'année 2025**
et proposition de création d'une nouvelle catégorie

• Adhésion personne physique :

- individuel : 15 € par an
- étudiant, demandeur d'emplois : 10 € par an
- **jeunes (- de 18 ans) *** 5 € par an

• Adhésion personne morale

- Association travaillant dans le domaine de la connaissance naturaliste ou de la préservation du patrimoine naturel : 15 € /an
- Autre personne morale : 50 €/an

Objectif « Adhésions jeunes » :

Proposer aux collégiens, lycéens, notamment ceux rencontrés sur les stands de s'impliquer auprès du CEN Allier :

- forum d'échange sur des découvertes naturalistes,
- concours photo, challenges saisonniers (être le premier à voir réapparaître une espèce)
- Une ou deux sorties nature annuelles dédiées

• Montants de l'adhésion à l'association

• Adhésion personne physique :

- individuel : 15 € par an
- étudiant, demandeur d'emplois : 10 € par an
- jeunes (- de 18 ans) 5 € par an

• Adhésion personne morale

- Association travaillant dans le domaine de la connaissance naturaliste ou de la préservation du patrimoine naturel : 15 € /an
- Autre personne morale : 50 €/an

• Montant indicatif pour les subventions octroyées par les collectivités locales

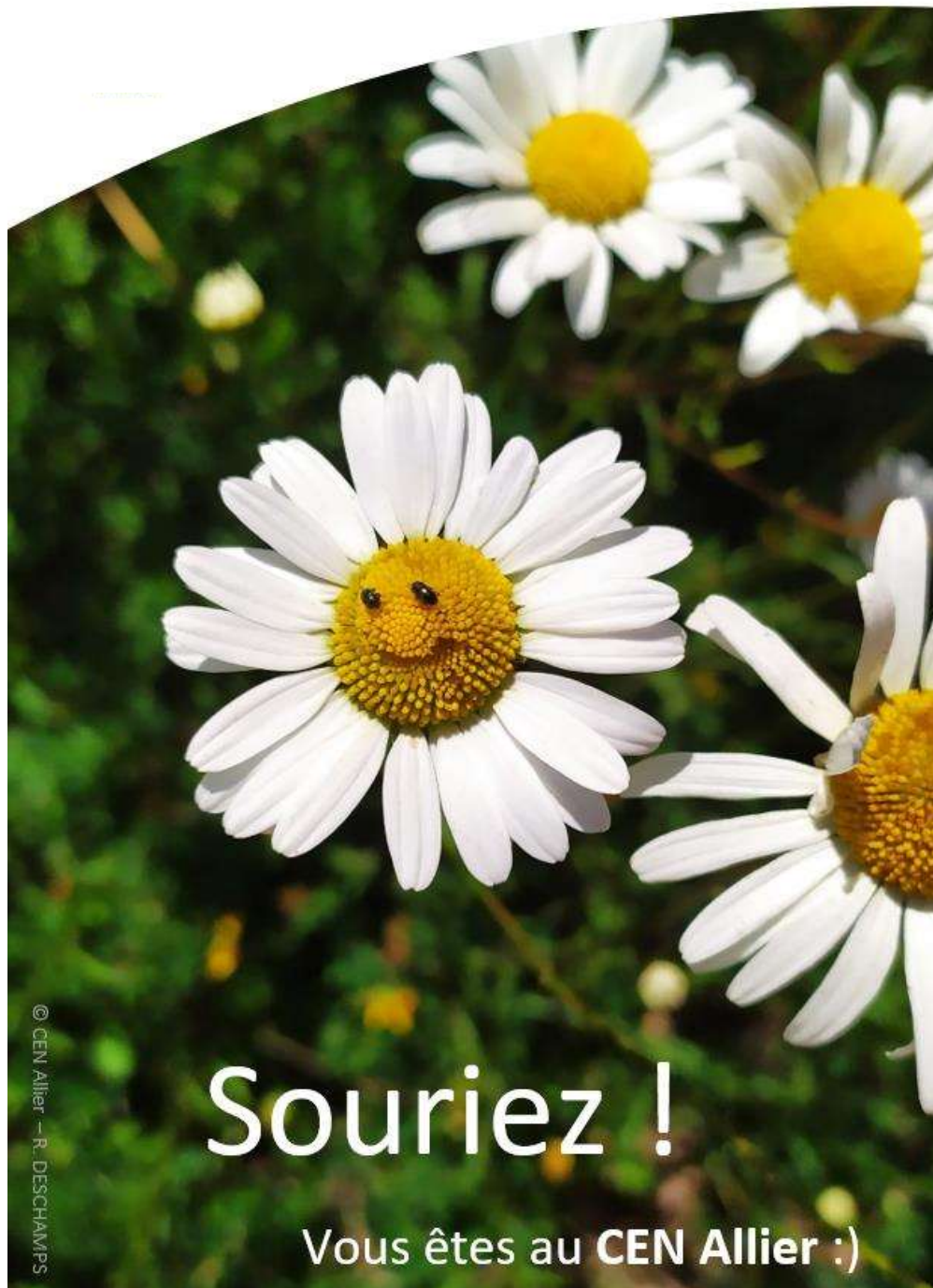
- 0,10 €/habitants

Vote

⇒ **Approbation à l'unanimité des montants proposés**

Questions diverses





Souriez !

Vous êtes au CEN Allier :)

Merci à tous

**Verre de
l'amitié**